



À mi-chemin vers 100 % : Rapport sur nos investissements d'impact 2025

Données en date du 31 décembre 2025

Fondation
McConnell
Foundation

3 Rapport d'impact 2025 – Sommaire

6 Portrait actuel de la stratégie d'impact

7 Thèse d'investissement d'impact

8 Créer un continuum d'impact, des programmes aux investissements

11 À mi-parcours de notre trajectoire vers un portefeuille à 100 % d'impact d'ici 2028

12 Performance d'impact

14 Indicateurs clés de performance (ICP) agrégés à l'échelle du portefeuille

15 Classes d'actifs à impact de notre portefeuille

16 Performance intégrée sur les plans financier et de l'impact

18 Principaux risques en matière d'impact

21 Investir dans une optique d'équité sociale

22 Portrait actuel en matière de carboneutralité

23 Rejoindre l'alliance des propriétaires d'actifs en faveur de la carboneutralité

24 Investissements dans les solutions climatiques

26 Analyse d'attribution et émissions financées pour 2025

30 Apprentissages dans le domaine de l'impact

31 Intégrer l'impact à la revue stratégique de notre allocation d'actifs

33 Les 10 ans de notre portefeuille d'impact : un premier regard sur la performance intégrée

34 Un portefeuille d'actifs à revenu fixe canadien 100 % d'impact

36 Développer un écosystème canadien pour résoudre la crise du logement

37 Raconter l'impact par des exemples concrets

38 Ipso Facto Impact, en partenariat avec UTILE

40 Le Sinew Impact Fund d'EntrepreNorth

42 le Perennial Fund II de Mad Capital

44 Vue d'ensemble du portefeuille

45 Portefeuille actif

46 Nouveaux investissements d'impact en 2025

52 Annexe

53 Correspondance de nos pratiques avec les OPIM

54 Indice – Normes pour rendre compte de la performance en matière d'impact

55 Méthodologie de carboneutralité

58 Glossaire

61 Outil de mesure de l'impact de la Fondation McConnell

Rapport d'impact 2025 – Sommaire

L'année 2025 a marqué une étape importante pour la Fondation McConnell : nous sommes arrivés à mi-parcours de l'atteinte de notre cible de 100 % d'impact. Elle nous a aussi amenés à remettre en question nos suppositions, mais, au bout du compte, elle est venue renforcer nos convictions.

L'instabilité politique et économique n'a cessé de croître tout au long de l'année. Les marchés ont été volatils en raison de la guerre tarifaire, de changements soudains en matière de politiques, des tensions géopolitiques et de l'incertitude dans la chaîne d'approvisionnement. En même temps, l'accélération de la concurrence dans le domaine de l'intelligence artificielle a commencé à transformer les priorités des industries et des spécialistes de l'investissement plus vite que plusieurs ne l'avaient imaginé. L'élection fédérale canadienne a aussi amené son lot d'incertitude autour de la désinformation, des politiques publiques et de l'orientation future d'enjeux au cœur des sphères d'intérêt et des objectifs d'investissement de la Fondation.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé de mettre temporairement notre déploiement sur pause au début de 2025. Nous voulions profiter de cette pause pour déterminer l'incidence que ces conditions changeantes pouvaient avoir sur différentes classes d'actifs, et sur notre portefeuille dans son ensemble. Nous avons alors pris conscience que la volatilité était désormais la norme. Nous avons aussi constaté que l'investissement d'impact pouvait faire partie de la solution, en améliorant la résilience du portefeuille en l'exposant à des services essentiels, à des actifs réels et à des tendances structurelles persistantes, et en finançant des solutions capables de réduire les risques physiques, opérationnels et systémiques.

Du côté positif, c'est avec enthousiasme que nous avons vu l'année 2025 atteindre un record quant à la somme de capitaux investis dans l'énergie propre à l'échelle mondiale en raison de l'accélération des efforts d'électrification¹. Il s'agissait aussi de la deuxième année consécutive durant laquelle les investissements dans l'approvisionnement d'énergie propre ont devancé ceux dans les combustibles fossiles à travers le monde. De plus, nous avons été encouragés par la croissance observée dans le domaine du financement de la biodiversité et dans la disponibilité des solutions fondées sur la nature dans le secteur de l'investissement d'impact. Tout cela est venu confirmer une leçon fondamentale : lorsqu'il est bien fait, l'investissement d'impact peut aider à bâtir un portefeuille, mais aussi une économie, qui sera mieux préparé pour faire face à l'incertitude.

Nous continuons de voir de plus en plus d'occasions dans le secteur du logement communautaire et abordable. De nouveaux mécanismes de financement créent aussi des voies pour faciliter l'accès à la propriété autochtone. L'écosystème canadien de la finance sociale continue de prendre de la maturité, mobilisant des capitaux privés pour les entreprises sociales, les coopératives et les organisations qui servent les communautés. Ensemble, ces progrès pointent vers un marché d'impact de plus en plus vaste et attirant, un marché qui aidera à renforcer la résilience à partir des communautés.

« Nous avons réalisé notre première revue d'allocation d'actifs en prenant en compte l'impact, établissant ainsi une trajectoire plus claire pour la prochaine étape de transition de notre portefeuille. »

1. [BloombergNEF Finds Global Energy Transition Investment Reached Record \\$2.3 Trillion in 2025, Up 8% from 2024 | BloombergNEF](#)

Peaufiner notre stratégie

En 2025, nous avons actualisé notre plan pour les trois prochaines années de notre transition vers 100 % d'impact.

Nous avons réalisé notre première revue de l'allocation de notre portefeuille sous l'angle de l'impact. Cela nous a permis de tracer un chemin plus clair pour la prochaine étape de la transition. Nous avons progressé vers l'atteinte de notre cible de carboneutralité d'ici 2050 en rejoignant la **Net-Zero Asset Owner Alliance** et en précisant davantage notre **politique relative à l'exclusion d'investissements**. Nous avons en outre évalué nos pratiques par rapport aux principes opérationnels de la gestion de l'impact (Operating Principles for Impact Management) de la Société financière internationale, et nous divulguons publiquement la correspondance de notre approche avec ces **principes**.

Enfin, nous avons renforcé la collaboration à l'échelle de la Fondation entre l'équipe d'investissement et l'équipe des contributions, ce qui crée un cadre de travail plus intégré en vue de mettre toutes nos ressources au profit d'un impact durable.

« L'année passée a renforcé notre conviction que le capital peut, et doit, faire plus. »

Investir à des fins d'impact et tirer des leçons de notre portefeuille

Nous avons ajouté cinq investissements d'impact à notre portefeuille l'an dernier : quatre investissements liés à la mission (ILM), un investissement lié au programme (ILP) et un apport supplémentaire à un fonds d'impact existant. Nous avons effectué des sorties pour un ILM (**voir la partie sur les apprentissages**) et deux ILP. Vous découvrirez les leçons apprises de ces sorties, et comment elles éclaireront nos décisions d'investissement à l'avenir.

En 2025, nous avons terminé notre transition dans les classes d'actifs d'infrastructures et à revenu fixe, et

nous avons amorcé la transition de nos actions cotées en bourse. Nous revenons sur ce que nous avons appris de la transition dans la classe d'actifs à revenu fixe et avons commencé à faire connaître le bilan de nos dix premières années d'investissement en capital de risque d'impact au Canada. Nous rendrons compte plus en détail de notre approche relative aux actions cotées en 2026.

Faire équipe pour développer l'écosystème d'investissement d'impact canadien

Notre ambition ne se limite pas à l'alignement de notre portefeuille. Nous voulons aussi approfondir son impact dans le monde réel, y compris en solidifiant l'écosystème afin qu'un plus grand nombre de détenteurs d'actifs aient confiance d'investir à des fins d'impact.

Nous avons participé l'an dernier à plusieurs initiatives visant à développer l'écosystème d'investissement d'impact du Canada. Nous avons notamment fourni des données à SVX pour son premier **rapport sur la performance du marché canadien de l'investissement d'impact**, qui est venu confirmer sur le terrain via les gestionnaires de fond le montant établi d'après les détenteurs d'actifs en 2024 par **Le groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact**.

À la suite de l'étude menée en 2024 par TwinRiver (voir le rapport d'impact de 2024), nous avons soutenu l'Académie impact uni afin qu'elle organise plusieurs conversations sur les thèmes de l'investissement d'impact et des fonds orientés par les donateurs et donatrices. Celles-ci ont porté sur la façon dont un plus grand nombre d'actifs philanthropiques pourraient aller de pair avec une vocation caritative.

Nous avons aussi contribué à renforcer les liens entre le marché des obligations communautaires et le marché traditionnel à revenu fixe. Le Fonds commun Addenda revenu fixe d'Addenda Capital est devenu le premier fonds institutionnel à revenu fixe à investir dans une obligation communautaire en appuyant le Groupe TAQ. Il a ainsi aidé à montrer comment le financement communautaire peut devenir plus accessible pour les spécialistes de l'investissement institutionnels. Vous pouvez lire l'étude de cas dans notre **Revue annuelle 2025**, ainsi que nos réflexions sur la transition de notre portefeuille d'actifs à revenu fixe.

À la fin de 2025, nous avons commencé à travailler avec des partenaires en vue d'explorer comment un programme de garantie qui a été élaboré avec la Caisse d'économie solidaire au Québec et qui connaît du succès pourrait être étendu à d'autres provinces en collaborant avec d'autres fondations et caisses populaires.

À venir : coup d'œil sur 2026

Cette année, nous procédons à la mise en œuvre de notre plan de transition, avec des allocations dans des actifs privés et des actions cotées en bourse. Nous avons également commencé à concevoir un produit de trésorerie d'impact, en collaboration avec les grossistes en finance sociale. Vous pourrez en apprendre plus sur ce projet dans notre rapport d'impact de 2026.

Alors que nous développons notre portefeuille d'impact d'actions cotées en bourse, nous officialisons notre stratégie d'engagement qui vise à influencer les pratiques des entreprises et à contribuer à l'atteinte de résultats concrets et mesurables. Nous allons améliorer notre analyse des résultats (de manière absolue, mais aussi relative en fonction d'indices de référence appropriés par classe d'actifs) au fur et à mesure que les données relatives à notre portefeuille d'impact s'approfondiront, et communiquer ensuite nos apprentissages avec le reste du secteur.

Nous entreprenons ces efforts au sein d'un groupe de fondations de plus en plus grand qui s'appuie sur le leadership des premières organisations philanthropiques

ayant pris un engagement de 100 % d'impact. Leur expérience fournit les preuves d'une performance intégrée à long terme qui sont nécessaires pour montrer de quoi sont capables les portefeuilles axés sur une mission. **Le rapport 10 ans après de la Fondation Inspirit** est un exemple important. De telles données, probantes, permettent de confirmer qu'un portefeuille allant pleinement de pair avec l'impact est possible pour discuter plutôt de la façon dont un plus grand nombre de propriétaires d'actifs peuvent réussir leur transition.

L'année 2025 est venue renforcer notre conviction que les capitaux peuvent et doivent faire plus. Au moment d'entamer la deuxième moitié de notre parcours de 100 % d'impact, nous possédons une stratégie plus claire, un portefeuille plus solide et une volonté toujours plus grande d'apprendre aux côtés des autres. En divulguant des données, en créant de nouvelles voies d'investissement et en utilisant l'ensemble de nos actifs au profit de notre mission, nous espérons non seulement obtenir un portefeuille plus résilient, mais aussi contribuer à une économie plus forte, inclusive et durable.

Comme toujours, n'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos questions ou de vos réflexions, ou tout simplement pour discuter de possibilités de collaboration : **info@mcconnellfoundation.ca**

Portrait actuel de la stratégie d'impact

Dans cette section

- 7 Thèse d'investissement d'impact
- 8 Créer un continuum d'impact, des programmes aux investissements
- 11 À mi-parcours de notre trajectoire vers un portefeuille à 100 % d'impact d'ici 2028

Thèse d'investissement d'impact

Nous voulons accélérer le passage à une économie axée sur l'impact dans laquelle tous les investissements contribuent à la création d'une société plus résiliente, inclusive et durable, en mesure de surmonter ses enjeux complexes¹.

Actuellement, la Fondation cherche à investir par l'intermédiaire de gestionnaires de fonds pour atteindre les objectifs d'impact liés à sa mission qui sont présentés ci-dessous :

1

Faire de l'investissement d'impact la norme au Canada



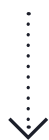
Surrendement financier du portefeuille d'impact

Hausse du nombre de spécialistes de l'investissement institutionnels intégrant l'impact dans leur pratique

Normalisation de l'intégration impact-finance

2

Renforcer le secteur social et communautaire



Augmentation du nombre d'intermédiaires de la finance sociale et communautaire

Plus grande autonomie au sein du secteur

Meilleure représentation des groupes dignes d'équité dans des positions de pouvoir

Croissance du secteur (portée, géographie, actifs)

3

Décarboner l'économie réelle



Carboneutralité d'ici 2050

Contribution à la trajectoire de carboneutralité du Canada

Défendre la « transition juste » en contribuant à prouver que l'équité sociale et les objectifs environnementaux sont fondamentalement interdépendants.

En 2025, nous avons peaufiné notre théorie du changement avec l'aide du comité consultatif sur l'impact. Nous avons mis en lumière les liens entre les intrants et les activités et les extrants et les résultats souhaités, et différencier nos portefeuilles d'ILM, d'ILP et d'octroi de contributions. Cette version actualisée sera publiée sous peu.

1. <https://www.mcconnellfoundation.ca/fr/a-propos/vision-et-mission/>

Créer un continuum d'impact, des programmes aux investissements

En 2025, en plus de la thèse et des objectifs d'investissement d'impact de notre portefeuille, nous avons intégré des résultats d'investissement d'impact (découlant de notre portefeuille d'ILP) aux théories du changement des sphères d'intérêt Climat et Réconciliation. En effet, nous avons commencé à élaborer des résultats et des indicateurs clés de performance (ICP) ciblés pour les ILP, et nous allons les communiquer en 2026. En combinant nos investissements et nos contributions philanthropiques, et en renforçant à l'interne notre continuum « investissements-contributions financières », nous espérons permettre un impact exponentiel sur les enjeux d'importance générationnelle qui touchent les communautés du pays.

Cette année, nous avons voulu étendre notre continuum « investissements-contributions financières » et célébrer sa valeur pour nos efforts de changements systémiques.

C'est pour cette raison que nous avons ajouté une étape à notre processus de diligence raisonnable. Celle-ci a pour but de discuter des résultats ciblés, des changements systémiques, des suppositions et des risques d'impact avec l'équipe des contributions de la Fondation. Nous remarquons une valeur ajoutée exceptionnelle depuis que nous présentons systématiquement depuis quelques années les nouveaux investissements possibles à notre comité interne de 100 % d'impact. Ces rencontres permettent à nos collègues de l'équipe des contributions de remettre en question la théorie du changement et les suppositions qui se rapportent à l'occasion d'investissement sous la loupe, et de cerner les risques d'impact moins apparents pour l'équipe des investissements.

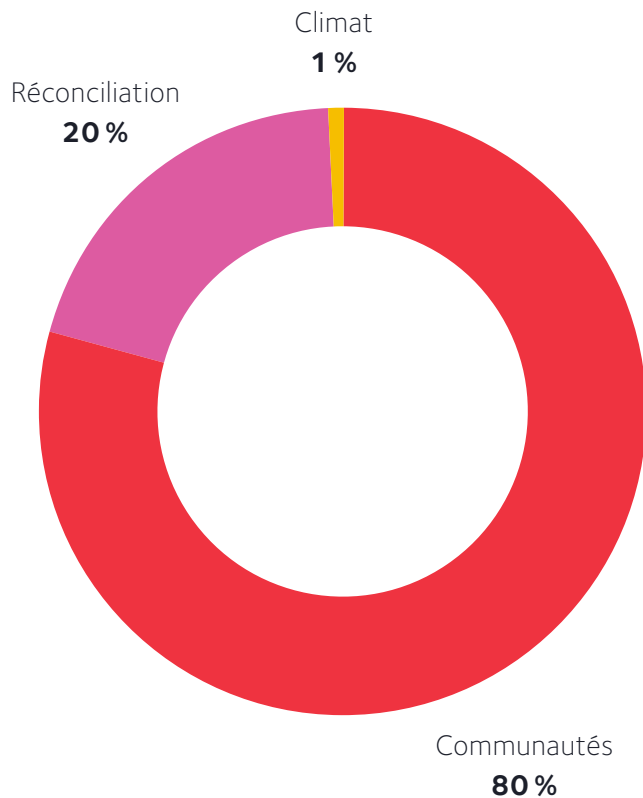
De plus, nous avons récemment créé un deuxième forum de discussion qui permet la tenue de conversations mensuelles entre un responsable de l'équipe d'investissement et l'équipe de chacune des sphères d'intérêt. Cela permet de coordonner notre réseau d'ILP et de contributions, de travailler ensemble sur des occasions de financement mixtes et de discuter des initiatives visant à renforcer l'écosystème. Par exemple, l'équipe des investissements a été appelée à participer à l'évaluation des stratégies de gestion de la dotation de nos plus récents transferts de capitaux vers des fondations communautaires autochtones.



Investissements d'impact par sphère d'intérêt

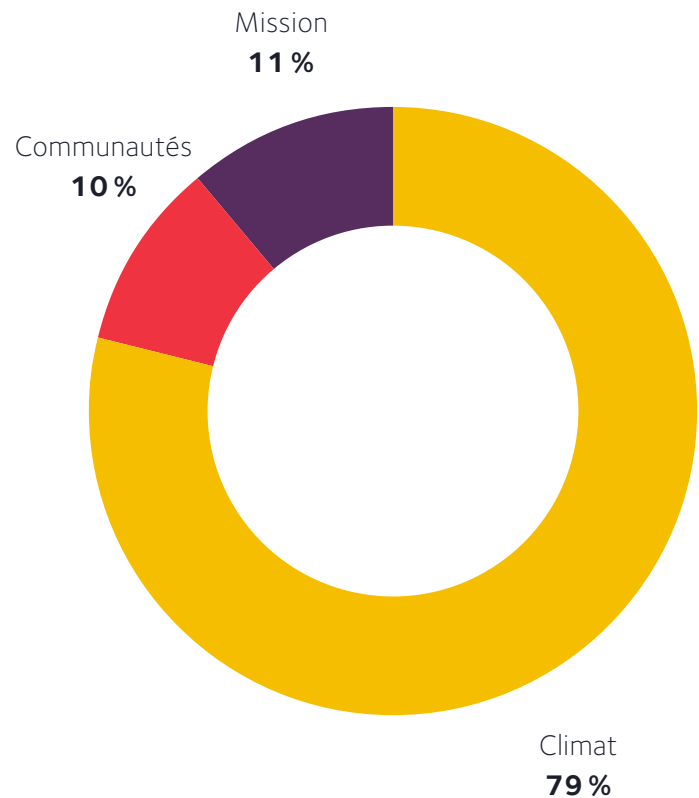
En 2025, nous présentons séparément la répartition de nos portefeuilles d'ILP et d'ILM pour nos sphères d'intérêt.

Portefeuille d'ILP par sphère d'intérêt (2025)



Le climat est bien représenté dans notre portefeuille d'ILM, en partie parce qu'il s'agit d'un marché mieux établi qui offre des occasions de toutes sortes. Cela reflète une demande institutionnelle importante et la possibilité d'investissements dans toutes les classes d'actifs. Il peut être plus difficile de trouver des occasions d'envergure allant de pair avec notre sphère d'intérêt Communautés, mais nous pensons qu'il existe un fort potentiel de croissance et d'impact.

Portefeuille d'ILM par sphère d'intérêt (2025)



Lors de l'examen de l'allocation de nos actifs sous l'angle de l'impact, nous avons demandé à Sonen d'évaluer les possibilités dans l'ensemble de nos sphères d'intérêt et de nos classes d'actifs. L'examen a permis de confirmer que les investissements climatiques représentent l'offre la plus étendue. Il a aussi révélé des façons d'augmenter nos investissements axés sur des résultats sociaux ou communautaires au fur et à mesure que ce marché se développe.

		THÈMES D'IMPACT		
CLASSE D'ACTIFS		Climat	Communautés	Réconciliation
Actions cotées en bourse	Fonds thématiques, cibles carboneutralité		Inclusion possible de groupes dignes d'équité	
Obligations nominales	Obligations vertes, cibles carboneutralité		Obligations provinciales ou municipales	
Trésorerie	Impact marginal sur le climat		DC et IFDC dans les communautés locales	
Immobilier et infrastructures	Infrastructures faibles en carbone, énergies renouvelables et distribution énergétique		Logement durable et accès inclusif	
Capital de risque	Technologies climatiques, décarbonation des industries, de la logistique et de la production alimentaire		Équité dans les aménagements immobiliers et diversité parmi les gestionnaires	
Dette privée	Prêt direct à des entreprises climatiques positives qui réduisent les émissions de GES		Prêts pour ou à des projets de logements et financement d'entreprises reflétant la diversité	

Contribution d'impact potentielle  Marginale  Passive  Active  Importante

Nous nous intéressons particulièrement à l'intersection des besoins climatiques et communautaires. La transition vers une économie faible en carbone et résiliente au climat aura des répercussions diverses au sein des communautés et les avantages qui en découleront ne seront pas partagés équitablement sans une action délibérée. Les investissements dans des logements écoénergétiques abordables, dans des énergies renouvelables détenues par la communauté et dans des infrastructures d'adaptation conçues à l'échelle locale pourraient servir à la fois des objectifs sociaux et environnementaux. Les solutions communautaires ou climatiques mises de l'avant par des Autochtones

pourraient également offrir une bonne occasion de faire avancer la Réconciliation. Nous voyons de plus en plus de façon favorable l'institutionnalisation de gestionnaires de fonds dirigés par des Autochtones ou d'autres personnes reflétant la diversité.

La leçon que nous avons apprise : Les investissements climatiques constituent un bon fondement pour aller plus loin. C'est pourquoi nous voulons utiliser ce fondement pour obtenir de meilleurs résultats pour les communautés et réaliser une « transition juste ». Nous allons continuer de nous pencher sur des investissements alliant des objectifs sociaux et environnementaux.

À mi-parcours de notre trajectoire vers un portefeuille à 100 % d'impact d'ici 2028

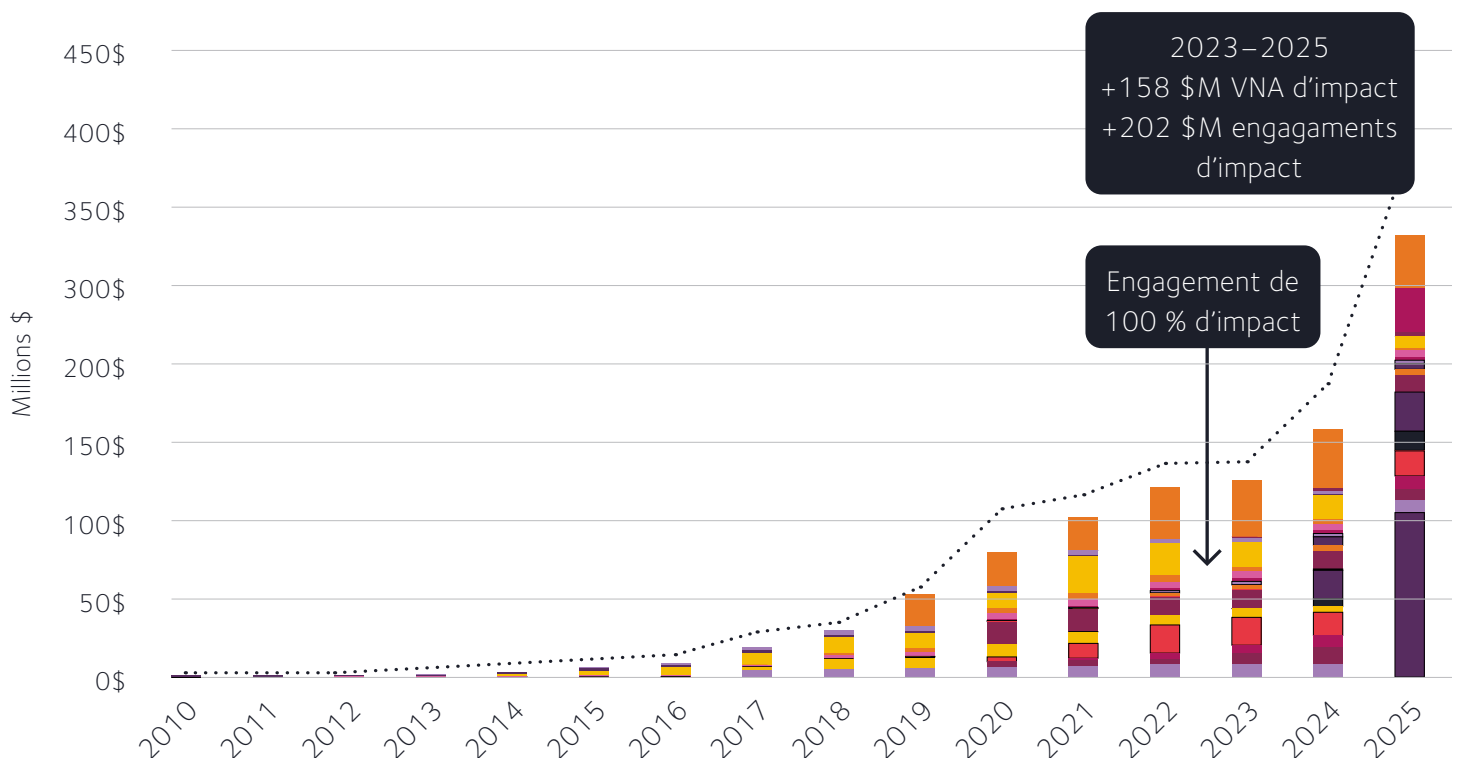
Depuis que nous avons annoncé notre engagement de 100 % d'impact à la fin de 2022, nous avons investi environ 200 millions de dollars dans douze investissements d'impact en trois ans. Cela a plus que doublé la taille de notre portefeuille et représente en moyenne par année quatre investissements et 67 millions de dollars investis.

À la fin de 2025, 51 % de notre dotation était engagé dans des investissements d'impact; 42 % des montants valorisés contribuait activement à l'atteinte de résultats. Nous nous attendons à ce que l'écart entre les montants engagés et les montants valorisés demeure, et qu'il augmente possiblement à mesure que nous augmentons notre allocation aux marchés privés d'impact.

Nous prévoyons un rythme d'allocation similaire en vue d'atteindre notre cible de 100 % d'impact d'ici 2028 : quatre ILM par année, avec un ou deux ILP. Les montants engagés pourraient augmenter à mesure que nous transférons des portefeuilles de plus grande taille, surtout en actions cotées.

Nous continuons de croire qu'il est possible d'atteindre notre cible de 100 % d'impact. Nous puisons de l'inspiration auprès de fondations qui ont pris des engagements similaires, ou, dans certains cas, qui ont déjà atteint leur objectif, obtenant un bon rendement financier en parallèle avec un impact mesurable bien réel. Les progrès réalisés jusqu'à maintenant constituent une source d'inspiration alors que nous entamons la deuxième moitié de notre parcours. Nous éprouvons aussi de la reconnaissance pour le soutien de nombreux partenaires, au Canada et ailleurs. Nous savons que nous devons continuer d'apprendre de nos efforts et de les améliorer. Ultimement, nous ne voulons pas simplement atteindre 100 % d'impact, mais nous assurer que notre dotation contribue à l'atteinte de résultats positifs et significatifs, pour les gens et la planète.

Portefeuille d'ILM de la Fondation — Valeur nette des actifs (VNA) et engagement en \$CAN au fil du temps (2010-2026)



Performance d'impact

Dans cette section

- 14 Indicateurs clés de performance (ICP) agrégés à l'échelle du portefeuille
- 15 Classes d'actifs à impact de notre portefeuille
- 16 Performance intégrée sur les plans financier et de l'impact
- 18 Principaux risques en matière d'impact
- 21 Investir dans une optique d'équité sociale

Dans l'ensemble du portefeuille, les investissements de McConnell contribuent à des résultats à plusieurs niveaux : élargir l'accès au logement abordable et à d'autres ressources essentielles; orienter les capitaux vers des organisations autochtones, et communautaires; et renforcer les systèmes et les marchés qui soutiennent une économie plus inclusive et résiliente. Bien que la nature et l'ampleur de l'impact varient d'un investissement à l'autre, les résultats témoignent d'une portée croissante dans les sphères d'intérêts de la Fondation et dans la réalisation de sa mission globale.

L'an dernier, nous avons évalué notre performance d'impact à l'aide de plusieurs outils :

1. Nous avons utilisé des indicateurs clés de performance à l'échelle de notre portefeuille et effectué une comparaison par rapport à notre performance de 2024 et nos cibles de 2030.
2. En suivant les lignes directrices d'Impact Frontiers, nous avons pu visualiser nos classes d'actifs en répartissant sur un diagramme la contribution des fonds de notre portefeuille, mais aussi notre contribution en tant qu'investisseur.
3. Nous avons créé une représentation visuelle de notre portefeuille en fonction de l'impact et du rendement financier prévus, ajustés selon les risques. Nous avons été ravis que la **CFA Society of the United Kingdom reconnaisse cette approche dans le cadre de son cours Certificate in Impact Investing.**
4. Nous avons ajouté nos nouveaux investissements sur la reddition de compte de nos la composition de nos équipes de gestion en termes d'équité sociale.
5. Nous avons créé des études de cas qualitatives qui détaillent la théorie du changement, les interventions et les résultats souhaités de quelques-uns de nos nouveaux partenaires d'investissement en 2025.
6. **Nous avons fait correspondre nos pratiques avec les Operating Principles for Impact Management (OPIM).**
7. Nous avons discuté des principaux risques d'impact observés au cours de l'année.



Indicateurs clés de performance (ICP) agrégés à l'échelle du portefeuille

Portefeuille de la Fondation — Performance d'impact

	2024	2025	2030 target
Réconciliation			
1. Nombre d'entreprises ou de projets dirigés ou détenus en majorité par des Autochtones*	38	42	25
2. Capitaux investis dans des entreprises ou des projets dirigés ou détenus en majorité par des Autochtones (en M \$CAN)*	9,3 \$	11 \$	45 \$
3. Nombre d'entrepreneuses ou d'entrepreneurs, ou de membres du personnel qui sont des Autochtones (pour l'ensemble des entreprises dans le portefeuille)	223	223	À venir
Communautés			
Logements abordables			
1. Nombre total d'unités financées	11 096	11 971	15 000 ¹
2. Contribution cumulative dans le domaine du logement abordable (en M \$CAN)	31 \$	43 \$	50 \$
Soutien pour les organismes de bienfaisance, les entreprises sociales, les coopératives et les organisations à but non lucratif			
3. Cumul des prêts ou des garanties profitant à des organismes de bienfaisance, des entreprises sociales, des coopératives ou des organisations à but non lucratif (en M \$CAN)	5 \$	8 \$	15 \$
4. Nombre total d'organismes de bienfaisance, d'entreprises sociales, de coopératives ou d'organisations à but non lucratif soutenus	351	372	350
Climat**			
1. Émissions absolues annuelles de GES en t CO ₂ éq. (Portées 1 et 2)	27 851	22 277	19 771
2. Intensité des émissions de GES en t CO ₂ éq. par M \$CAN investis (Portées 1 et 2)	39,3	32,5	29,5
3. Changement dans l'intensité des émissions par rapport à 2020	-47 %	-56 %	-60 %
4. Montant cumulatif investi dans les énergies renouvelables (en M \$CAN)	70	106	150
Mission : Accélérer la transition et développer le marché			
1. Part du portefeuille d'ILM investie auprès de gestionnaires de fonds canadiens	60 %	39 %	35 %
2. Part du portefeuille d'ILP investie auprès de gestionnaires de fonds canadiens	100 %	100 %	100 %
3. Capitaux investis à des fins d'impact (en M \$CAN)***	243 \$	337 \$	1 md\$
4. Investissement complémentaire à notre investissement (ILP)	15x	14x	10x
5. Nombre d'initiatives de développement de l'écosystème que nous avons appuyé ou auxquelles nous avons participé****	8	9	12

Nous avons constaté des progrès graduels pour l'ensemble de nos indicateurs. L'an dernier, nous avons actualisé notre cible d'unités de logement abordable financées à 15 000 d'ici 2030, ce qui représente le double de la cible établie en 2022 lorsque nous avons commencé à surveiller cet indicateur.

La proportion de gestionnaires de fonds canadiens dans notre portefeuille d'ILM a baissé en 2025 en raison de l'allocation des actifs. Dans la mesure du possible, nous espérons tirer parti des meilleures pratiques observées à l'étranger pour développer le marché de l'investissement d'impact au Canada.

1. La cible pour 2030 a été augmentée à 15 000 unités en 2025.

* « Dirigés par des Autochtones » = la fondatrice ou le fondateur, ou la ou le PDG est Autochtone.

** Les cibles de 2030 relatives aux ICP de la sphère d'intérêt Climat touchent l'ensemble du portefeuille, l'objectif étant d'atteindre 100 % d'impact d'ici cette date.

*** Total des engagements en matière d'investissements d'impact à ce jour, incluant les sorties d'investissement.

**** Après le début de l'annonce de notre stratégie 100% Impact. Ce chiffre ne prend pas en compte nos initiatives pré-2023 liées à l'investissement d'impact.

Classes d'actifs à impact de notre portefeuille

Le portefeuille de la Fondation par classe d'actifs à impact — 2025

Contribution en tant qu'investisseur	Nombre de fonds	Ne nuisent pas	Bénéficient aux parties prenantes	Contribuent aux solutions	Total ASG	% ASG
Montre que l'impact compte	17	375 M\$	74 M\$	9 M\$	458 M\$	67 %
Montre que l'impact compte + développe de nouveaux marchés	5	–	–	11 M\$	11 M\$	2 %
Montre que l'impact compte + mobilise activement + développe de nouveaux marchés	3	–	167 M\$	–	167 M\$	24 %
Mobilise activement	1	–	–	12 M\$	12 M\$	2 %
Développe de nouveaux marchés	9	–	20 M\$	0,5 M\$	20 M\$	3 %
Développe de nouveaux marchés + fournit du financement souple	17	–	–	13,5 M\$	13,5 M\$	2 %
Total	52	375 M\$	261 M\$	47 M\$	682 M\$	100 %

Ce graphique illustre à la fois l'impact de nos investissements et la manière dont nous contribuons en tant qu'investisseur. Tous les investissements classés dans la catégorie « Ne nuisent pas » relèvent actuellement de la catégorie « Montre que l'impact compte » : notre contribution découle de notre choix d'investir, plutôt que d'un engagement actif qui modifie leur impact. Nous présentons également, dans la catégorie « Peut ou pourrait nuire », les investissements historiques qui ne répondent pas à nos critères de désinvestissement ; ils représentent moins de 1 % des actifs sous gestion.

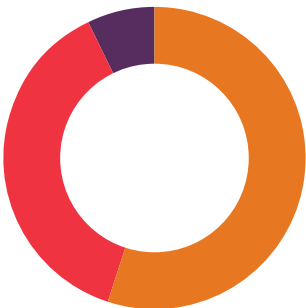
Après avoir fait partie de la cohorte d'Impact Frontiers en 2023, nous avons commencé à cartographier nos nouveaux investissements d'impact en fonction non seulement de leur contribution directe en matière d'impact, mais aussi de notre propre contribution en tant qu'investisseur. Il nous a fallu quelques années pour être en mesure d'examiner nos premiers investissements d'impact. Nous avons aujourd'hui une représentation visuelle qui nous permet d'évaluer notre portefeuille au regard des différentes classes d'actifs à impact¹, ce qui était une demande de notre Comité consultatif sur l'impact. Ce cadre de travail reposant sur les classes d'actifs aide à répondre aux questions qui suivent à propos de la performance d'impact de notre portefeuille :

- À quelles différences de performance d'impact pouvons-nous nous attendre à l'échelle du portefeuille? Comment la performance est-elle répartie et évolue-t-elle au fil du temps?
- Où avons-nous le plus d'impact en tant qu'investisseur (rangée du haut)? Comment cela renvoie-t-il à l'allocation de ressources au sein de notre équipe?
- Lesquels de nos investissements ont le plus d'impact (colonne de droite)? Pouvons-nous contribuer à cet impact? Pourrions-nous faire plus?

Nous ne nous attendons pas à développer les marchés sous-approvisionnés dans l'ensemble de notre portefeuille, ou à ce que tous nos investissements contribuent à des solutions, mais nous voulons néanmoins avoir un portrait clair de la situation actuelle et déterminer où nous pourrions faire mieux.

1. <https://impactfrontiers.org/wp-content/uploads/2025/10/A-Guide-to-Classifying-the-Impact-of-an-Investment-3.pdf>

Répartition de notre dotation en fonction de l'impact (valeur marchande – 2025)



- Ne nuisent pas 55 %
- Bénéficient aux parties prenantes 38 %
- Contribuent aux solutions 7 %

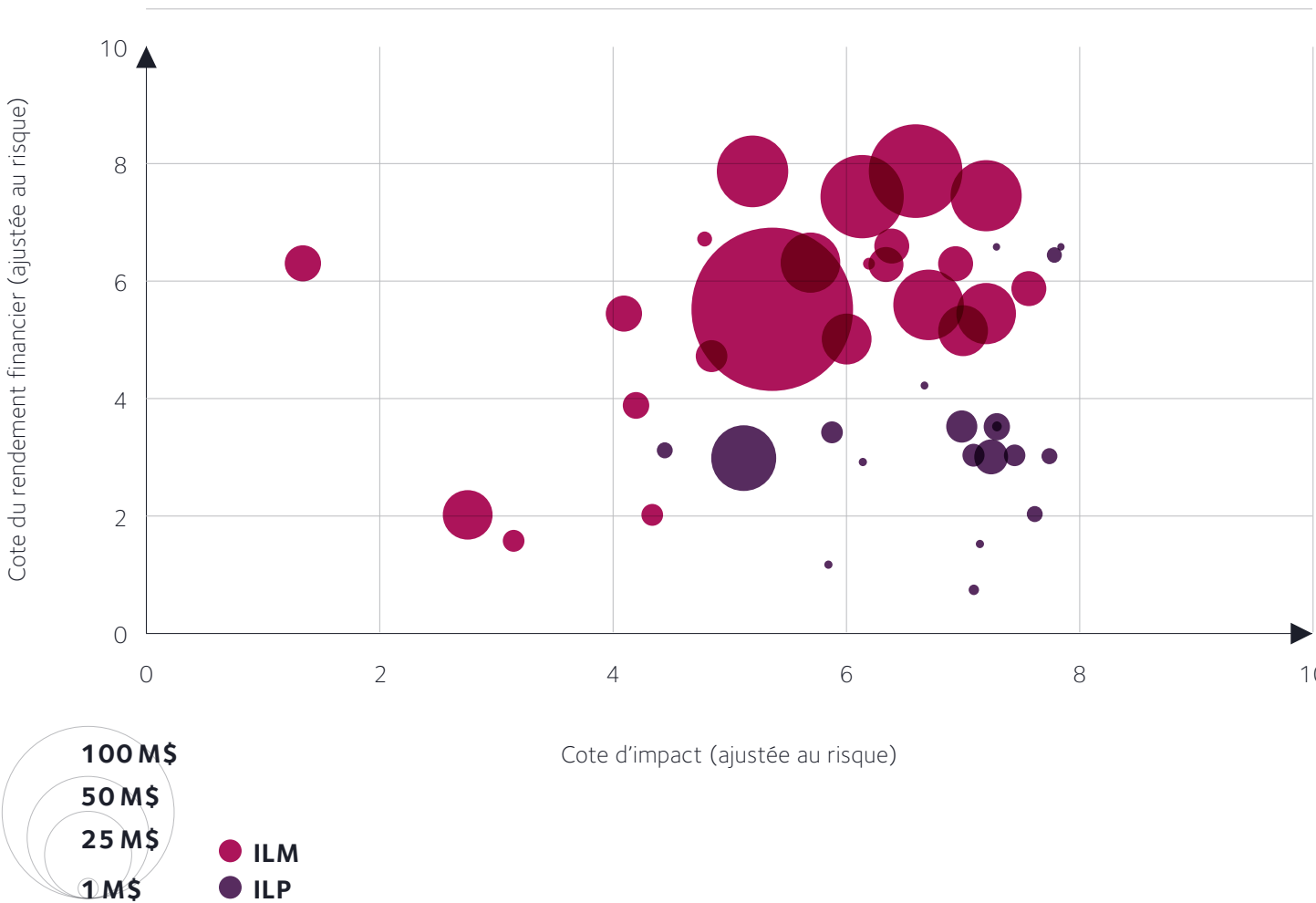
Performance intégrée sur les plans financier et de l'impact

Représentation visuelle de notre portefeuille en fonction de l'impact et du rendement financier prévus

Nous avons représenté nos investissements sur un diagramme de dispersion dans le but de visualiser la performance prévue de notre portefeuille. Chaque investissement est placé en fonction de sa performance, en termes de risque financier et de rendement, mais aussi de sa cote d'impact. La taille des bulles indique la taille de l'investissement de la Fondation, le mauve représentant les ILP et le framboise les ILM.

Cette année, nous avons ajouté les sorties d'investissement dans une couleur plus pâle, lorsque les cotes incluent l'impact et le rendement réels. Nous avons hâte de voir de quelle façon les sorties d'investissement apparaîtront dans le graphique au fil du temps, puisque cela fournit un bon indicateur de l'impact au moment de la sortie et aide à déterminer si les investissements ont atteint leurs objectifs d'impact initiaux.

Cotes du portefeuille d'impact de la Fondation — 2025



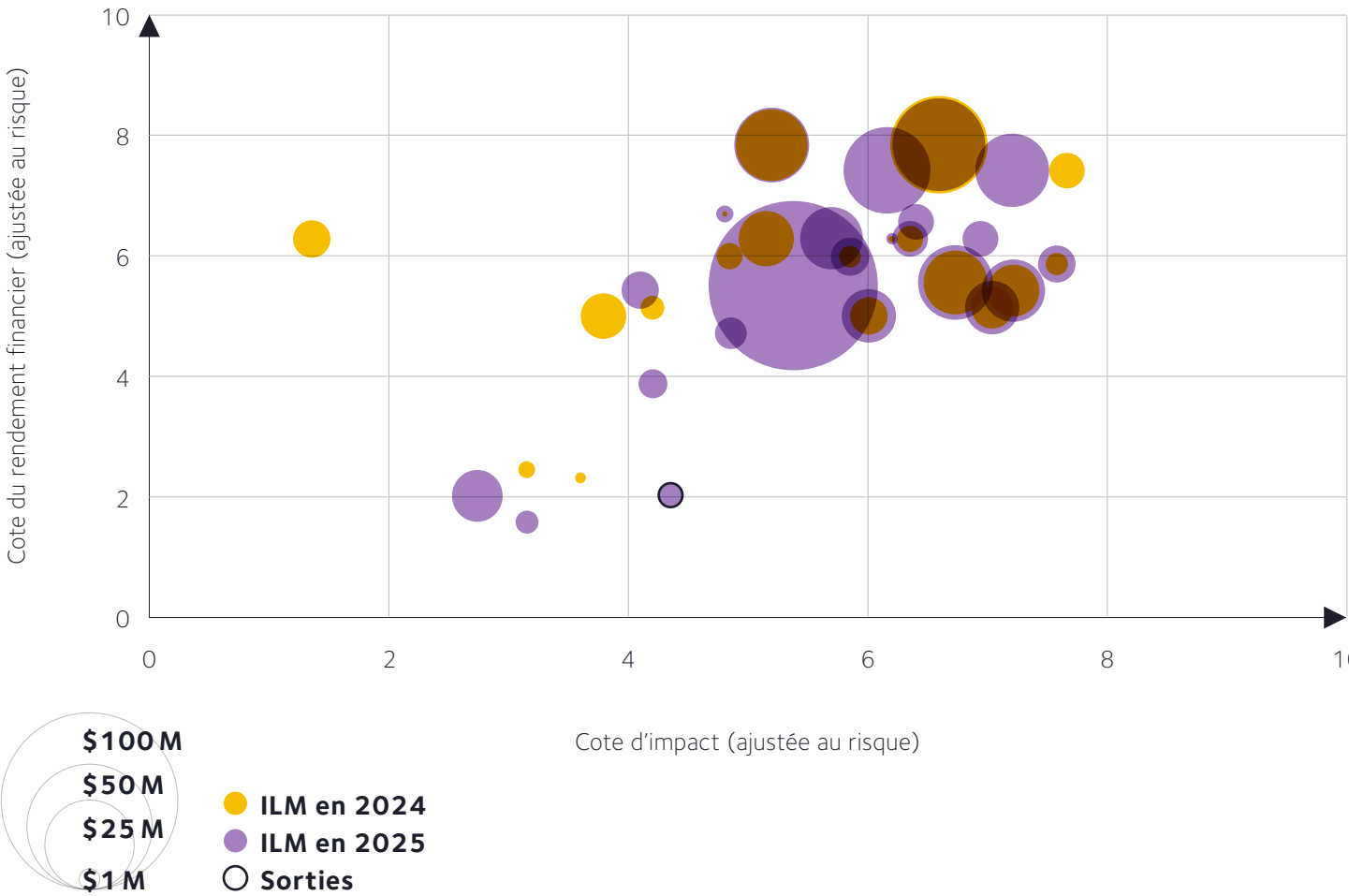
Entre 2024 et 2025, les cotes d'impact ont légèrement diminué dans l'ensemble, principalement parce que nous avons appliqué une méthode de notation plus uniforme aux investissements qui avaient initialement obtenu des cotes plus élevées. Les cotes financières sont demeurées globalement stables : une meilleure visibilité sur le rendement et les perspectives de sortie a rehaussé certaines cotes, tandis que les défauts de paiement et la baisse des rendements attendus en ont réduit d'autres. Certaines cotes d'impact ont également augmenté à mesure que les investissements élargissaient la portée ou approfondissaient l'effet des solutions qu'ils proposent.

Le graphique plus bas illustre la variation annuelle des cotes d'impact. Les bulles jaunes représentent les cotes de 2024, tandis que les bulles mauves représentent celles de 2025. Les bulles orange indiquent l'absence de variation. Certaines bulles ont augmenté de taille ou se sont déplacé le long des deux axes.

Les ajustements annuels en fonction de nos cotes financières et d'impact tournaient autour de :

- l'augmentation de la cote financière : meilleure visibilité quant aux scénarios de sortie et à la performance (réduisant ainsi le risque lié à la valorisation);
- l'augmentation de la cote d'impact : plus grande profondeur ou portée des solutions fournies;
- la diminution de la cote d'impact : harmonisation alors que nous avons réalisé que nous avions tendance à attribuer une cote comparativement plus élevée aux gestionnaires dans lesquels nous avons récemment investi;
- la diminution de la cote financière : attentes de rendement plus faible par défaut.

Comparaison entre les cotes de 2024 et 2025 du portefeuille d'ILM de la Fondation



Principaux risques en matière d'impact

En 2025, notre portefeuille a été confronté à deux grands risques d'impact, ce qui a donné lieu à des discussions sur la manière d'assurer la surveillance, la mesure et la communication adéquates de ces risques.

1. Matérialisation de risques climatiques : événements météorologiques extrêmes

Les risques climatiques ont touché notre portefeuille d'une nouvelle façon au début de l'année 2025 lorsqu'un de nos gestionnaires immobiliers nous a fait part de l'incidence des feux de forêt dans le Sud de la Californie sur un portefeuille d'immeubles commerciaux et résidentiels. De plus, un de nos actifs d'infrastructures renouvelables en Asie a été gravement endommagé par un typhon, ce qui a entraîné une baisse substantielle de la valorisation. Enfin, au Canada, où l'eau est habituellement abondante, une sécheresse a réduit le niveau d'eau d'un barrage, amenant ainsi une installation d'hydroélectricité à constamment sous-performer.

C'est pourquoi nous avons commencé à mettre en place un dispositif interne afin de surveiller les événements climatiques extrêmes touchant notre portefeuille, ainsi que leur incidence sur la valeur des actifs. Nous ne possédons pas encore de moyen intégré pour voir la répartition géographique des actifs physiques sous-jacents, mais nous avons encouragé nos gestionnaires d'infrastructures et de biens immobiliers à nous communiquer les principaux

risques climatiques. Nous avons de plus discuté de mesures préventives visant à accroître la résilience face aux inondations ou à l'élévation du niveau de la mer. Durant le processus de diligence raisonnable, nous avons ajouté un élément sur la couverture d'assurance des principaux actifs physiques et sur les mesures d'adaptation de nos gestionnaires pour renforcer la résilience durant les événements climatiques extrêmes.

Nous avons demandé à notre firme d'audit si elle tenait compte des risques climatiques au moment d'examiner nos états financiers (qui incluent notre dotation et notre portefeuille d'investissement). Elle nous a dit oui, puisqu'elle évalue si des risques climatiques pourraient avoir un impact matériel sur ces derniers, ce qu'elle fait conformément aux normes de vérification qui l'obligent à identifier et à évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers. Toutefois, c'est avec surprise que nous avons appris que, puisque notre dotation étant surtout composée d'investissements évalués à leur juste valeur, tout risque climatique serait reflété de manière inhérente dans cette juste valeur, telle que déterminée par nos gestionnaires de fonds. Par conséquent, aucune évaluation supplémentaire au niveau agrégé n'a été réalisée. Nous avons encore du chemin à faire pour mieux comprendre et évaluer les risques climatiques agrégés de notre portefeuille. Cette réalité vient souligner encore l'importance de l'atténuation des changements climatiques et plaider en faveur de l'investissement dans les solutions climatiques.



2. Risque inhérent de non-alignement dans le domaine du logement abordable

Nous avons analysé notre exposition en matière de logement abordable dans nos ILM et nos ILP, ainsi que son impact systémique vu l'importance de continuer à lutter contre la crise du logement abordable au Canada à l'aide d'approches de financement et de partenariat complémentaires. Notre portefeuille couvre des instruments financiers allant des garanties de pré-développement, des prises de participation à l'étape du développement et des emprunts à long terme. Nous avons fait équipe avec des organisations axées sur la conception, la construction et la gestion de logements durables, principalement au Canada, mais aussi aux États-Unis et au Royaume-Uni (desquels nous pouvons tirer des leçons, comme nous l'expliquons dans la partie sur les **apprentissages en matière d'impact**).

L'accès à des capitaux d'emprunt à long terme permettant de financer l'acquisition de terrains et d'immeubles, la construction et les premières années d'exploitation est l'un des besoins de financement les plus importants et les plus difficiles à financer dans le secteur du logement abordable détenu et géré par des organismes à but non lucratif ou des coopératives au Canada.

C'est là que nous pensons trouver le niveau de risque le plus élevé de non-alignement dans notre portefeuille immobilier (**voir notre outil de cotes d'impact en annexe**). Dans le contexte précis des logements abordables, les rendements financiers (versements d'intérêts ou remboursement de capitaux patients à long terme) proviennent des loyers payés par les bénéficiaires des logements. Il est possible d'augmenter les marges grâce à des améliorations opérationnelles, par exemple une numérisation ou des rénovations écoénergétiques menant à des économies sur les coûts de chauffage et de climatisation, mais seulement de manière minime. Les principales mesures de rendement demeurent les hausses de loyer prévues (habituellement en fonction de l'inflation) et le coût des capitaux à long terme. Fondamentalement, exiger un taux d'intérêt plus élevé signifie que le partenaire pourrait devoir hausser les loyers, peu importe l'inflation, ce qui aurait des effets en cascade sur les ménages et l'abordabilité.

Nous avons observé ces tensions dans notre portefeuille. Dans un immeuble, lorsque les coûts opérationnels ont été plus élevés que prévu, le gestionnaire de fonds a suspendu les versements liés au projet et est intervenu en fournissant un financement supplémentaire souple (sous la forme notamment d'aides municipales au loyer), au lieu d'augmenter directement le loyer des locataires.

En effet, pour mieux comprendre le risque d'impact de non-alignement, nous avons demandé à certains de nos gestionnaires d'ILP s'ils surveillaient dans quelle mesure des taux d'intérêt plus bas donnaient lieu à une plus grande abordabilité, en tenant compte de l'inflation. Nous voulions avoir une meilleure idée de ce compromis inhérent, mais nous avons eu peu de réponses et nous aimerions plus de données à ce sujet.

Nous sommes désormais plus attentifs à ce risque d'impact au moment de réaliser la diligence raisonnable des projets de logements abordables à but non lucratif. Nous prenons en compte comment le coût de notre investissement influera, ou pourrait influencer sur l'abordabilité à long terme des unités durant la diligence raisonnable et la gestion du portefeuille. Concrètement, cela implique de surveiller les premiers signaux d'alerte, par exemple si un projet a suffisamment de revenus pour bien couvrir les remboursements du prêt, puisque la pression de hausser le loyer est plus forte lorsque les marges sont plus petites. Cela implique aussi de comprendre que lorsque les rendements sont inférieurs à la cible, cela veut souvent dire que les gestionnaires ont choisi de protéger l'abordabilité au lieu d'augmenter les loyers. Dans ces situations, un rendement financier plus bas peut en soi être un indicateur d'intégrité sur le plan de l'impact. En d'autres mots, quel est le risque de non-alignement en matière d'impact, s'il y a lieu, et comment pouvons-nous mieux l'aborder à l'étape de la structuration des fonds se rapportant à des logements abordables à but non lucratif?

3. L'essor de l'intelligence artificielle : de nouveaux risques en matière de climat et d'inégalités

Ce n'est pas dans une participation dans une entreprise de logiciels que nous avons rencontré le risque d'impact lié à l'IA le plus tangible en 2025, mais plutôt dans notre portefeuille immobilier. Un de nos gestionnaires d'infrastructures traditionnelles a fait de nouveaux investissements (mais pas dans le cadre de la stratégie dans laquelle nous avons investi) dans une centrale électrique américaine au gaz liée à un système de stockage par batteries, qui renvoie à une capacité de production de plus en plus développée pour répondre à la demande en électricité des centres de données de l'IA.

Cela met en évidence une tension inconfortable au sein de notre portefeuille : l'essor de l'IA est en partie soutenu physiquement par de nouvelles capacités de production d'électricité à partir de combustibles fossiles, ce qui va à l'encontre de notre engagement de carboneutralité.

Nous avons commencé à signaler ce risque dans le cadre du suivi de notre portefeuille en infrastructures, notamment en surveillant les capacités excédentaires des centres de données chez un autre gestionnaire. L'importance de comprendre l'empreinte géographique et technologique des actifs physiques sous-jacents de l'IA, même dans les sections du portefeuille qui ne sont pas axées sur l'impact est ainsi renforcée. Tous les investissements ont des répercussions positives et négatives, que les gestionnaires en tiennent compte intentionnellement ou non.

Environ la moitié de notre dotation est investie dans des actions cotées en bourse. La composition des marchés étant ce qu'elle est aujourd'hui, nos gestionnaires sont largement, et en grande partie inévitablement, exposés à l'IA. Les « Magnificent 7 » comptent actuellement pour approximativement un tiers de l'indice S&P 500 (le niveau de concentration le plus élevé sur les marchés d'actions cotées depuis le début des années 1970).

Les spécialistes de l'investissement d'impact font ainsi face à un vrai dilemme. Les bénéfices de l'IA sont répartis au sein d'un très petit groupe (quelques entreprises à très forte capitalisation, leurs investisseurs et leur personnel hautement qualifié), alors que le coût des déplacements et des perturbations pourra être assumé par un groupe beaucoup plus grand.

En même temps, les gestionnaires qui choisissent de ne pas profiter de l'essor de l'IA risquent de sous-performer. Par exemple, « l'écart NVIDIA » a amené un gestionnaire potentiel à subir une baisse de rendement de 20 % en 2024. Les gestionnaires de portefeuille d'impact n'ont donc pas les moyens d'ignorer ces entreprises. Cependant, en faisant ce genre d'investissements, ils s'exposent à une transition économique qui pourrait accroître les inégalités mêmes qu'ils tentent d'aborder, et pourraient même venir à dépendre de celle-ci.

Nous commençons tout juste à comprendre comment surveiller ce risque systémique, et aussi comment en discuter et le gérer.

Investir dans une optique d'équité sociale

En 2025, dans le but d'alléger le fardeau de divulgation de nos partenaires, nous avons ajouté des données sur la diversité qui ont été fournies par les équipes d'investissement et les instances dirigeantes de nos nouveaux partenaires, en suivant le leadership des intermédiaires de la finance sociale du cadre du Système de codification d'investissement à optique d'équité sociale (IOES) du Gouvernement du Canada¹.

Les résultats de 2025 viennent confirmer les constants de l'an dernier :

- Notre couverture incluait 28 gestionnaires sur 39 au total, ce qui est en grande partie attribuable à notre transition vers 100 % d'impact, un plus grand nombre de gestionnaires étant capables et prêts à communiquer des mesures d'équité et de diversité.
- La représentation était mitigée par rapport à 2024 parmi les gestionnaires de notre portefeuille d'impact ayant fourni des données IOES (pour les ILM et les ILP). Le pourcentage d'autres personnes racialisées

- a augmenté légèrement (de 18 à 19 %), tandis que la représentation des membres de la communauté 2SLGBTQI+ 2SLGBTQI+ s'est maintenue à 3 %. Les pourcentages ont toutefois baissé d'un à quatre points dans la plupart des autres groupes, y compris les femmes ou les personnes de genre divers (de 40 % à 37 %), les personnes immigrantes de première génération, les personnes réfugiées ou les personnes nouvellement arrivées au pays (de 10 % à 7 %), les communautés de langue officielle en situation minoritaire (de 5 % à 4 %), et les personnes noires (de 3 % à 2 %). La représentation globale s'est ainsi légèrement éloignée des références du recensement canadien de 2021.
- La diversité dans la gouvernance accusait un plus grand retard encore, les postes au sein de comités ou du conseil d'administration n'étant occupés qu'à 34 % par des femmes ou des personnes de genres divers, et à 11 % par d'autres personnes racialisées. Ces chiffres illustrent bien les disparités dans la composition des équipes d'investissement et des organes de gouvernance de nos investissements.

Répartition IOES du portefeuille d'impact de la Fondation pour 2025²

Répartition de nos gestionnaires de fonds par groupes dignes d'équité, selon la taxonomie fédérale de l'IOES	2SLGBTQI+	Personnes noires	Personnes immigrantes de première génération, personnes réfugiées, personnes nouvellement arrivées au pays	Peuples autochtones : Premières Nations, Inuits, Métis	Communautés de langue officielle en situation minoritaire	Autres personnes racialisées	Personnes en situation de handicap (y compris une incapacité invisible ou épisodique)	Femmes et personnes de genres divers
Portefeuille de la Fondation : équipe d'investissement	3 %	3 %	7 %	4 %	3 %	19 %	0 %	37 %
Portefeuille de la Fondation : gouvernance des gestionnaires de fonds	2 %	4 %	8 %	4 %	6 %	11 %	0 %	34 %
Recensement canadien (2021) ^{2, 3, 4, 5}	4 %	4 %	23 %	5 %	5 %	22 %	27 %	51 %

Nous prévoyons une analyse plus approfondie l'an prochain, surtout de notre portefeuille canadien, puisqu'un recensement aura lieu au pays en 2026.

1. https://socialfinance.fund/wp-content/uploads/2025/11/Infographique-Taxonomie-IOES-IFS_FR.jpg

2. Statistique Canada. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Canada.

3. Gouvernement du Canada. Plan d'action fédéral 2SLGBTQI+ : Faits et statistiques.

4. Statistique Canada. Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022. *Le Quotidien*, 1er décembre 2023.

5. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. *Langues officielles et communautés*.

Portrait actuel en matière de carboneutralité

Dans cette section

- 23 Rejoindre l'alliance des propriétaires d'actifs en faveur de la carboneutralité
- 24 Investissements dans les solutions climatiques
- 26 Analyse d'attribution et émissions financées pour 2025

Rejoindre l'alliance des propriétaires d'actifs en faveur de la carboneutralité

En 2025, la Fondation s'est engagée à devenir signataire de l'alliance des propriétaires d'actifs en faveur de la carboneutralité des Nations Unies (UN Net-Zero Asset Owner Alliance – NZAOA). La validation de nos cibles s'est faite en 2026 et nous devrions être officiellement signataires de l'alliance vers la fin de l'année en cours. Nous deviendrons ainsi la cinquième propriétaire d'actifs canadienne à rejoindre l'alliance, qui compte environ 85 propriétaires d'actifs à travers le monde.

Cet engagement est venu appuyer l'objectif de la Fondation de réduire l'intensité des émissions financées de son portefeuille de 60 % d'ici 2030, et ajouter deux nouveaux objectifs complémentaires, soit investir 200 millions \$CAN de plus dans des solutions climatiques d'ici 2030 et officialiser des cibles d'engagement climatique avec des gestionnaires d'actifs externes et les entreprises sous-jacentes de leur portefeuille.

D'ici 2030



Réduire l'intensité des émissions financées de son portefeuille de 60 %

60 % ↓

Investir 200 millions \$CAN de plus dans des solutions climatiques

200 M\$

Mobiliser 15 entreprises et 15 gestionnaires d'actifs autour de la planification de la transition climatique et de la réduction des émissions.

15 + 15

entreprises gestionnaires d'actifs

En 2025, nous avons fait des progrès considérables quant à la réduction de l'intensité des émissions financées de notre portefeuille avec une baisse de 56 % par rapport à notre référence de 2020. Nous continuons de tenter de cerner des possibilités facilitant une décarbonation concrète, par exemple des entreprises qui réduisent leurs émissions par unité de production, au lieu de nous fier uniquement à des réductions obtenues grâce à des décisions d'allocation.

Nous avons investi à l'échelle de notre portefeuille actuel ~250 millions \$CAN dans des solutions climatiques, ce qui équivaut à 37 % de nos avoirs totaux. Ces investissements renvoient à des infrastructures d'énergie renouvelable, à des technologies climatiques et à d'autres occasions axées sur la décarbonation dans l'ensemble des classes d'actifs. Nous allons continuer d'adopter une approche diversifiée dans notre portefeuille afin de faciliter la transition vers une économie faible en carbone, en progressant vers un apport de 200 millions \$CAN supplémentaires pour atteindre notre cible d'ici 2030.

Notre engagement dans le cadre de la NZAOA est un autre moyen d'appuyer la transition vers une économie carboneutre à l'échelle de notre portefeuille. En 2025, nous avons sollicité l'engagement des gestionnaires relativement à l'exposition aux combustibles fossiles, aux portefeuilles d'énergies renouvelables et à la communication des risques liés au climat (voir la partie sur les apprentissages à la [page 31](#)). Nos cibles de 2030 couvrent à la fois l'engagement des entreprises et l'engagement des gestionnaires en vue d'améliorer l'intendance climatique et la divulgation des données, d'aborder l'exposition aux combustibles fossiles et de faire en sorte que les portefeuilles servent davantage des objectifs de carboneutralité. Nous voulons utiliser la surveillance et l'implication directe pour amener au moins 15 entreprises et 15 gestionnaires d'actifs à s'engager d'ici 2030, dans le but de mieux planifier la transition climatique et la réduction des émissions.

Investissements dans les solutions climatiques

Valeur de marché (VM) du portefeuille couvert

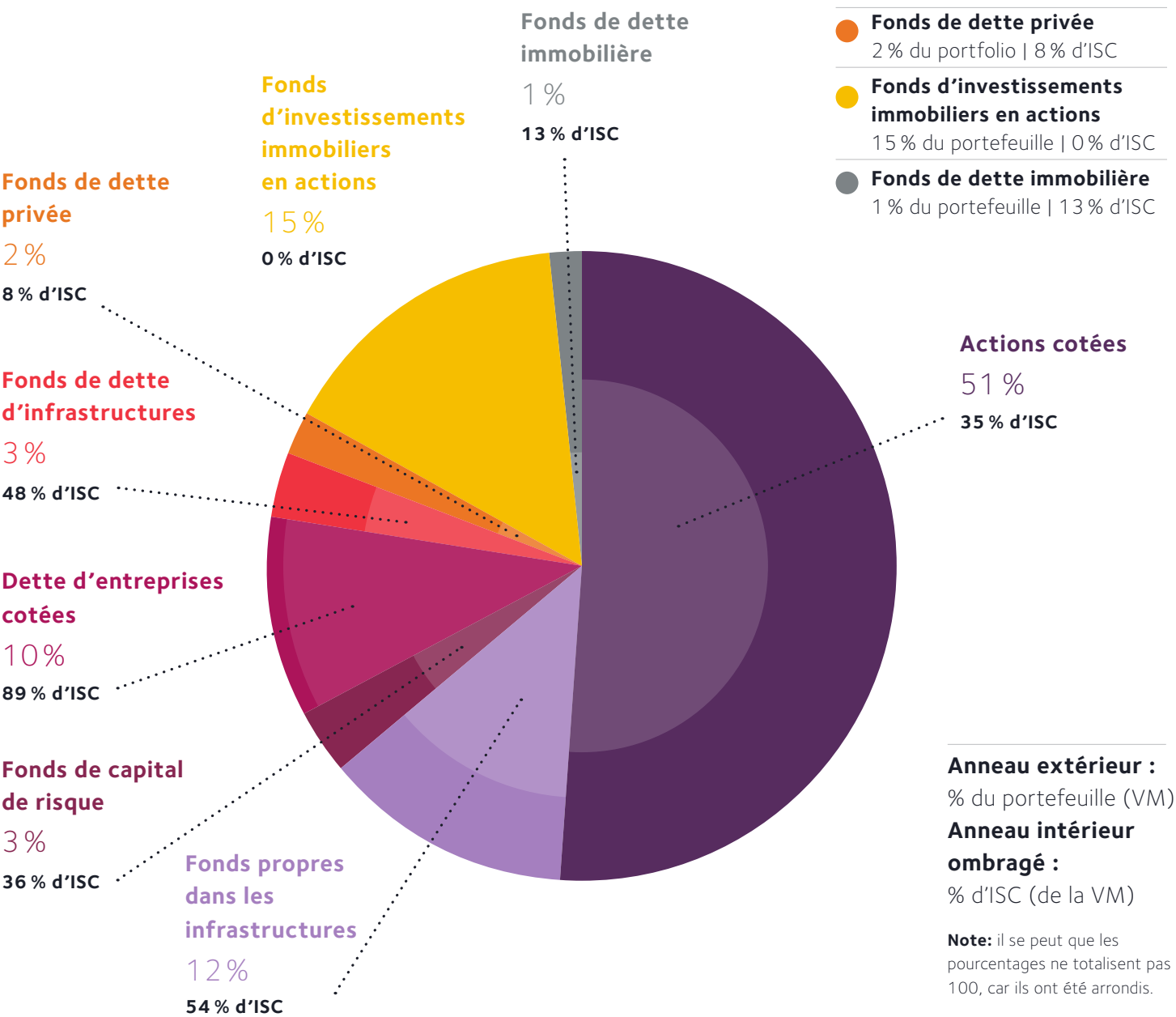
673 M\$

Investissements dans les solutions climatiques (ISC) en \$CAN

252 M\$

% d'ISC de la valeur de marché (VM)

37%



Principaux constats

L'an dernier, nous avons rendu compte de la part de notre portefeuille qui était en adéquation avec les trajectoires de carboneutralité de la Science Based Targets initiative (SBTi). Celle-ci mesure de manière utile la façon dont les entreprises du portefeuille gèrent leur transition vers une économie faible en carbone¹ en fixant des objectifs de réduction, en élaborant des plans de réduction pour l'ensemble de leurs opérations et en communiquant leurs progrès.

En 2025, nous avons élargi notre approche en nous concentrant sur les investissements dans les solutions climatiques (ISC)². Ces derniers incluent les investissements contribuant activement à l'atteinte de résultats en matière d'atténuation et d'adaptation. Comparativement à la SBTi, les ISC offrent un portrait plus inclusif et éclairé par des taxonomies, en particulier pour les gestionnaires qui débudent ou qui sont spécialisés et dont les portefeuilles financent peut-être de nouvelles technologies ou solutions climatiques, mais ne répondent pas encore à des critères officiels relatifs à la carboneutralité (ceux-ci n'existant peut-être pas encore au sein de leur secteur). Par conséquent, les ISC reflètent plus adéquatement l'étendue de nos investissements dans le domaine du climat, ainsi que leur rôle dans la transition concrète.

Nous avons eu recours à une méthodologie conservatrice pour identifier les ISC, en ne tenant compte que des sociétés de portefeuille ayant atteint des objectifs de carboneutralité, affichant un rendement correspondant au seuil de 1,5 °C ou étant directement liées à des solutions climatiques au sein de marchés privés. Contrairement à la définition plus vaste de la NZAOA actuellement en vigueur (voir la note de bas de page 1), nous excluons pour l'instant les sociétés de portefeuille classées comme ayant une ambition allant de pair avec la cible (*aligned ambition*) ou ayant pris un engagement par rapport à celle-ci (*committed*). Il en résulte une allocation d'ISC d'environ 250 millions \$CAN, ce qui représentait 37 % de notre portefeuille en date du 31 décembre 2025.

Les occasions d'ISC se concentrent dans les classes d'actifs qui ont des écosystèmes d'investissement climatique bien développés, par exemple les obligations vertes et les infrastructures d'énergie renouvelable qui, conjointement, comptent pour une grande part de notre exposition aux solutions climatiques. En contraste, il demeure plus difficile de cerner des ISC qui se qualifient dans le domaine de l'immobilier, puisque relativement peu de gestionnaires dans nos principaux marchés nord-américains affichent actuellement une performance crédible en matière de carboneutralité. Cela souligne l'importance de l'intendance et de l'engagement des gestionnaires comme leviers pour accroître à la fois l'adéquation des portefeuilles et l'impact réel sur le climat au fil du temps.

1. Nous continuons de lire la publication *SBTi Trend Tracker* pour obtenir une perspective globale de la décarbonation dans le monde réel. En 2025, les cibles fondées sur la science couvraient 40 % de la capitalisation boursière mondiale et un quart des revenus mondiaux. Étant donné que les entreprises qui possèdent des cibles validées réduisent les émissions absolues et l'intensité de celles-ci en moyenne plus que celles ne possédant aucune cible, nous continuons de penser que les entreprises sous-jacentes de notre portefeuille qui ont des cibles SBTi ont plus de chance d'atteindre nos objectifs de carboneutralité.

2. Les investissements dans les solutions climatiques sont des investissements dans des activités économiques considérées comme jouant un rôle dans l'atténuation des changements climatiques (y compris la facilitation de la transition), ou l'adaptation à ces derniers, en harmonie avec les taxonomies existantes relatives au climat et à la durabilité, et les autres cadres de référence généralement reconnus en matière climatique. *NZAOA Target Setting Protocol*, cinquième édition (2025), T69

Analyse d’attribution et émissions financées pour 2025

La Fondation s’efforce de rendre compte annuellement de ses émissions financées dans le cadre de son plan d’action climatique de 2022 et de son engagement envers la carboneutralité de 2023. Elle le fait aussi en tant que membre de la NZAOA depuis 2025. L’équipe d’investissement a calculé et analysé les émissions financées en utilisant les données fournies par les gestionnaires, ainsi que le logiciel Zfolio (une plateforme pour mesurer l’empreinte carbone des investissements) pour les hypothèses, l’agrégation et l’analyse d’attribution.

Résultats clés

Nos émissions financées absolues ont diminué de 20 % de 2024 à 2025, et de 56 % par rapport à notre référence de 2020. Ces chiffres précédaient la trajectoire tracée par la NZAOA, qui exigeait une réduction de 36 % d’ici 2025 pour être sur la bonne voie pour atteindre une réduction de 60 % d’ici 2023. Cela signifie que la Fondation a déjà 20 % d’avance par rapport à la trajectoire de réduction des émissions absolues de 2030. L’intensité des émissions a aussi chuté de 17 % en un an, et de 56 % depuis 2020. Ici aussi, la Fondation est en avance par rapport à sa cible de réduction annuelle de 7 % et sa cible de réduction de 60 % d’ici 2023.

Portefeuille de la Fondation — Émissions financées de portée 1 et de portée 2 2020–2025

Émissions financées de portée 1 et de portée 2 ^{1,2}	Émissions financées absolues (t CO2 éq.)		Intensité des émissions financées (t CO2 éq. par million de \$CAN d’ASG)		Réduction annuelle de l’intensité ³		Cible de réduction des émissions absolues par rapport à la référence de 2020 ⁴	
	Cible en date de 2020	Résultat	Cible en date de 2020	Résultat	Cible en date de 2020	Résultat	Cible en date de 2020	Résultat
2020	–	50 371	–	73,4	–	–	–	–
2023	40 516	29 427	59	44,5	–7 %	–15 %	–	–42 %
2024	37 680	27 851	55	39,3	–7 %	–12 %	–	–45 %
2025	32 237	22 277	51	32,46	–7 %	–17 %	–36 %	–56 %
2030	20 148	–	36	–	–5 %	–	–60 %	–
2050 ou avant	0	–	0	–	À venir	–	–100 %	–

1. La couverture du portefeuille et le score de qualité des données calculés par année sont détaillés en annexe.
2. Les personnes attentives auront peut-être remarqué que ces chiffres sont légèrement différents de ceux présentés en 2023. Cela s’explique par un recalcul de nos émissions à l’aide d’une méthodologie actualisée.

3. La cible établie comme une réduction annuelle de 7 % entre 2020 et 2025, et de 5 % entre 2025 et 2030, selon le recalcul de notre référence de 2020, conformément à notre plan d’action climatique de 2023.
4. Cible fixée dans notre plan d’action climatique de 2023 pour les années 2025, 2030 et 2050, comparativement à la référence de 2020.

Analyse d'attribution – Changements dans les émissions financées de la Fondation

Changements dans les émissions financées de la Fondation	Émissions absolues Portées 1 et 2 (t CO2 éq.)	Intensité des émissions Portées 1 et 2 (t CO2 éq./M \$CAN)
2020–2023		
Total 2020	50 371	73,5
Taille du portefeuille	-1 823	0,0
Allocation de gestionnaires par la Fondation	-18 246	-26,6
Allocation d'actifs par les gestionnaires	1 832	2,7
Réduction par les entreprises par \$ de revenus	-3 079	-4,5
Changement dans la valorisation	120	0,2
Autres changements	253	-0,7
Total 2023	29 427	44,5



L'indicateur le plus
proche de la
réduction des
émissions en
conditions réelles

2023–2024		
Total 2023	29 427	44,5
Taille du portefeuille	2 138	0,0
Allocation de gestionnaires par la Fondation	107	0,2
Allocation d'actifs par les gestionnaires	-3 476	-5,3
Réduction par les entreprises par \$ de revenus	-1 333	-2,0
Changement dans la valorisation	361	0,5
Autres changements	628	1,3
Total 2024	27 851	39,3



L'indicateur le plus
proche de la
réduction des
émissions en
conditions réelles

2024–2025		
Total 2024	27 851	39,3
Taille du portefeuille	-883	0,0
Allocation de gestionnaires par la Fondation	-4 772	-6,7
Allocation d'actifs par les gestionnaires	-71	-0,1
Réduction par les entreprises par \$ de revenus	174	0,2
Changement dans la valorisation	-99	-0,1
Autres changements	77	-0,1
Total 2025	22 277	32,5



L'indicateur le plus
proche de la
réduction des
émissions en
conditions réelles

Nous faisons le suivi des changements dans nos émissions d’une année à l’autre pour déterminer si une décarbonation concrète se poursuit. Bien que les réductions cumulatives demeurent importantes, elles peuvent cacher certains changements récents dans les émissions

du portefeuille. Le suivi des hausses et des réductions annuelles aide à cerner si des progrès ont toujours lieu, où les émissions augmentent et quelles expositions pourraient exiger une analyse plus précise ou un meilleur engagement.

Répartition de la réduction des émissions absolues
2020–2025

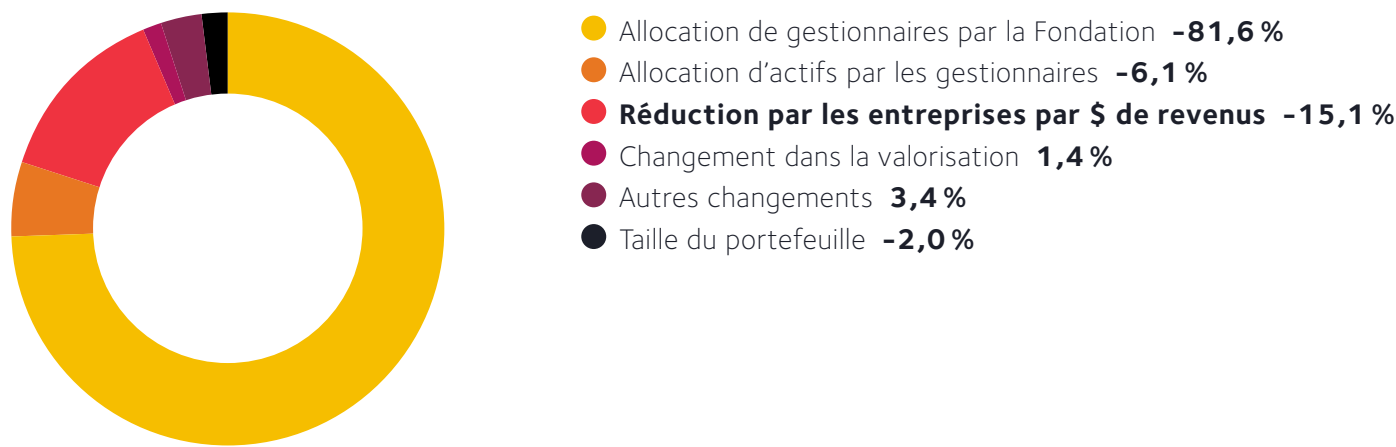


Tableau du score de qualité des données



Principaux constats

La réduction de 20 % des émissions financées absolues d’une année à l’autre est principalement due à l’allocation des gestionnaires de la Fondation. Celle-ci reflète les décisions prises quant à la construction du portefeuille, comme le choix de cesser d’investir dans deux gestionnaires sans impact dans des secteurs à plus fortes émissions. Une part plus petite, mais néanmoins significative, est aussi attribuable aux changements dans la taille de la dotation. La réduction a été en

partie compensée par de nouveaux investissements et par une hausse limitée des émissions réelles des entreprises sous-jacentes du portefeuille (+0,6 %). La hausse des émissions était en grande partie concentrée autour de quatre gestionnaires actuels (BGO, Beutel, Stonebrige et Jonathan Rose), qui représentaient la moitié de toutes les augmentations relatives aux émissions financées absolues. Cela suggère que les changements d’une année à l’autre étaient propulsés par un petit nombre de gestionnaires, ainsi que par

des modifications dans le niveau d'exposition plutôt que par de grands changements dans la composition du portefeuille. Dans l'ensemble, l'analyse d'attribution montre que la réduction renvoie surtout à des choix dans la construction du portefeuille plutôt qu'à une décarbonation concrète et étendue de la part des entreprises sous-jacentes. Cela pointe vers une occasion évidente de mieux comprendre les facteurs derrière les émissions et de faciliter l'obtention de meilleurs résultats de décarbonation au fil du temps.

Nous prenons conscience encore et encore que la comptabilisation des émissions de carbone ne constitue pas une science exacte et que les données sur les émissions financées doivent être interprétées avec une certaine prudence (voir l'annexe pour une méthodologie détaillée). Les changements d'une année à l'autre reflètent non seulement les variations dans les émissions des entreprises sous-jacentes du portefeuille, mais aussi les améliorations dans la qualité des données, dans la transparence de l'analyse et dans la précision des méthodes utilisées. En 2025, les émissions signalées ont augmenté alors que nous sommes passés de suppositions

plus vastes à l'échelle du secteur à des données plus granulaires et propres à chaque participation, en particulier dans les stratégies des marchés privés, où des actifs sous-jacents couvrent plusieurs secteurs et ne renvoient pas tous directement à des solutions dans le domaine du climat ou des énergies renouvelables.

Inversement, des suppositions plus précises sont venues réduire les émissions signalées lorsque la méthodologie actualisée reflétait mieux la classe d'actifs en question, l'emplacement ou la structure d'investissement de l'exposition. Ces exemples montrent qu'il est possible que le perfectionnement des calculs servant à estimer les émissions, et non des changements concrets dans les émissions des entreprises, soit une des principales causes à l'origine des variations annuelles. Nos données deviennent plus granulaires et c'est pourquoi nous devons interpréter les changements à court terme comme des tendances, l'aspect le plus important étant que nous puissions continuer d'améliorer notre capacité à identifier les facteurs à l'origine des émissions, à renforcer l'engagement des gestionnaires et à soutenir des résultats de décarbonation plus crédibles au fil du temps.

Retrait des combustibles fossiles

En 2025, à la suite de discussions portant sur le contexte canadien de la réconciliation avec des communautés autochtones métisses, inuites et des Premières Nations, nous avons clarifié la politique d'exclusion qui figure dans l'*Énoncé des politiques et des procédures d'investissement* de la Fondation. Nous exigeons désormais que nos gestionnaires de fonds n'investissent pas dans les actions ou les dettes d'entreprises récoltant directement plus de 10 % de leurs revenus d'activités en amont¹ ou médianes² des combustibles fossiles³, ce qui inclut notamment l'exploration, la production, le transport (p. ex. la construction ou la gestion de pipelines) et

les technologies facilitatrices. Les investissements dans des entreprises étant exposées indirectement à de telles activités seront évalués au cas par cas, selon qu'ils contribuent positivement à la décarbonation, à la transition énergétique ou aux convictions de la Fondation en matière d'investissement, et à ses objectifs d'impact.

En date du 31 décembre 2025, notre exposition aux combustibles fossiles représentait moins de 0,8 % de la valeur de la dotation. Elle découlait principalement d'investissements existants dont nous avons l'intention de nous départir au cours des prochaines années.

1. Activités en amont : Extraire le pétrole et le gaz par le biais de l'exploration, du forage et de la production ([Lien](#) des Canadian Association of Petroleum Producers, page 27).

2. Activités médianes : Le transport, le traitement et le stockage d'hydrocarbures bruts, des installations de production aux emplacements de raffinerie et de distribution ([lien](#) des Canadian Association of Petroleum Producers, page 27).

3. Combustibles fossiles : Combustibles à base de carbone issus de gisements d'hydrocarbures fossiles, notamment le charbon, le pétrole et le gaz naturel ([lien](#) du GIEC, page 2230).

Apprentissages dans le domaine de l'impact

Dans cette section

- 32 Intégrer l'impact à la revue stratégique de notre allocation d'actifs
- 34 Les 10 ans de notre portefeuille d'impact : un premier regard sur la performance intégrée
- 35 Un portefeuille d'actifs à revenu fixe canadien 100 % d'impact
- 37 Développer un écosystème canadien pour résoudre la crise du logement

Intégrer l'impact à la revue stratégique de notre allocation d'actifs

En 2025, nous avons pour la première fois examiné notre allocation en termes de classe d'actifs sous l'angle de l'impact. Nous voulions l'actualiser alors que nous continuons à faire évoluer notre portefeuille vers notre cible de 100 % d'impact au cours des trois prochaines années, et ce, en maximisant les répercussions positives sur les plans social et environnemental, tout en assurant la viabilité à long terme de notre fonds de dotation.

Pour ce faire, nous avons fait équipe avec Sonen Capital, un cabinet offrant des conseils de placements dans le domaine de l'investissement d'impact. Nous voulions un exercice intégré tenant compte des risques et des possibilités, mais aussi des facteurs traditionnels se rapportant à la revue stratégique d'allocation d'actifs. Le processus incluait donc l'analyse de la performance financière antérieure et la recommandation de nouvelles cibles de rendement et de répartition par classes d'actifs. L'examen a pris en compte notre stratégie d'investissement actuelle, ses risques et ses possibilités, et évalué des classes d'actifs et des régions géographiques pour cerner le potentiel d'impact. Voici quelques constats importants ayant découlé de ce processus (ils sont présentés plus en détail dans un article publié dans la *Stanford Social Innovation Review*) :

- **Les indices de marché et les hypothèses financières traditionnelles ne tiennent pas compte de l'impact, ce qui crée un biais.** Nous avons demandé à Sonen de nous recommander des indices correspondant à notre portefeuille compte tenu de nos stratégies de 100 % d'impact et de carboneutralité, qui tendent à réduire l'univers d'investissement. Les indices excluant les combustibles fossiles et ceux propres à l'impact sont limités sur les plans de la disponibilité, de l'historique et de la couverture. Nous espérons cependant que des indices appropriés évolueront au fil du temps pour devenir des solutions crédibles de comparaison. Vu le manque d'options liées à l'impact, nous avons finalement décidé de nous servir d'hypothèses financières traditionnelles (rendements annuels attendus, écarts-types et corrélations entre les différentes classes d'actifs) pour notre modélisation.
- **Cet examen de l'allocation de nos actifs sous l'angle de l'impact a mis en lumière des ajustements en matière de gouvernance et de stratégie.** Pour la prochaine revue, nous allons viser une plus grande granularité : l'analyse de l'impact, ainsi que des rendements et des risques financiers au niveau des sous-classes d'actifs, et l'élaboration de cibles d'impact explicites liées à des objectifs risque-rendement. Nos instances dirigeantes ont réalisé que cet examen ne se voulait pas un exercice analytique unique. Il agit plutôt comme pierre angulaire quant à la façon dont le comité d'investissement et le conseil d'administration de la Fondation assument leur responsabilité financière en supervisant un rendement intégré, ce qui permet de rendre compte des résultats financiers et d'impact conjointement plutôt qu'en parallèle.
- **Le potentiel d'impact varie par classes d'actifs et par régions géographiques.** Reconnaître ces variations nous a permis d'attribuer une note à chaque classe d'actifs en fonction de son potentiel d'impact, et d'intégrer cette note dans le processus d'optimisation du portefeuille. Cela a eu pour effet de proposer une allocation avec une adéquation d'impact optimisée.
- **Il est indispensable de faire preuve de souplesse étant donné que l'investissement d'impact est un secteur encore jeune, surtout au Canada.** De nouveaux fonds, stratégies et gestionnaires d'actifs s'ajoutent régulièrement. De plus, la qualité, l'offre et la profondeur des investissements d'impact dans différentes classes d'actifs peuvent changer considérablement en relativement peu de temps. Par conséquent, nous avons choisi de fixer des zones cibles d'allocation et non un nombre précis pour chaque classe, et ce, afin que la Fondation puisse réagir à de nouvelles occasions au fur et à mesure qu'elles se présentent.
- **Il existe des tensions inévitables entre la liquidité et l'impact.** Sonen a réalisé un exercice d'idéation axé sur l'impact pour l'allocation de notre portefeuille. Sans contraintes de liquidité ou de rendement, les

fonds de dettes privées et le capital-risque et capital-développement représenteraient la presque totalité de celle-ci. Il s'agit des classes d'actifs offrant en théorie la meilleure adéquation en matière d'impact. Le problème est que les investissements privés sont souvent illiquides. Les capitaux sont inaccessibles pendant plusieurs années et il est impossible de s'en départir pour permettre à la Fondation de respecter ses engagements annuels de contributions financières. Nous avons opté pour une légère hausse de l'exposition aux marchés privés, ce qui a déplacé des capitaux au sein de l'allocation dans ce domaine. Cela a eu pour résultat de réduire une trop grande allocation dans les actifs illiquides et de réorienter 8 % des investissements vers

du capital de risque ou des dettes privées davantage axés sur l'impact, avec un profil de liquidité comparable. Nous savons qu'une plus grande exposition aux marchés privés ne veut pas nécessairement dire plus d'impact. L'idée est de procéder à une optimisation au sein de ces marchés pour obtenir le meilleur équilibre rendement-risque-impact, tout en continuant de répondre aux besoins de liquidité de la Fondation.

L'examen de notre combinaison d'actifs sous l'angle de l'impact a permis de confirmer la faisabilité de notre stratégie et nous a aidés à concevoir un plan plus précis pour la transition de la part restante de notre portefeuille (45 %) au cours des trois prochaines années.



Les 10 ans de notre portefeuille d'impact : un premier regard sur la performance intégrée

Nous avons réalisé notre premier investissement d'impact en 2010, mais ce n'est qu'en 2015 que nous avons commencé à avoir un portefeuille d'impact significatif d'une valeur supérieure à 5 M\$. Celui-ci n'incluait que des investissements dans du capital de risque canadien en phase de démarrage, là où les occasions de marché étaient les plus présentes. Nous pensions aussi pouvoir avoir le plus d'impact de cette façon (en développant les technologies de demain), ainsi que la plus forte additionnalité (les investissements étant souvent des premiers millésimes de fonds).

Dix ans plus tard, nous nous penchons sur quelques résultats intégrés, ainsi que sur des leçons apprises sur le spectre de performances financière et d'impact :

- Tous les gestionnaires de fonds dans lesquels nous avons investi sont encore en activité et ont depuis levé de nouveaux fonds. Plusieurs atteignent désormais le seuil de masse critique, souvent établi à 50 M\$ d'actifs sous gestion ou plus. Les investissements de la Fondation dans ces gestionnaires en phase de démarrage ont contribué au développement du marché de l'investissement d'impact canadien.
- Quelques entreprises des portefeuilles sous-jacents se sont avérées être de grandes réussites, récompensées pour avoir adopté dès le début des technologies ou des tendances qui ont connu du succès (IA, marques d'aliments biologiques). Toutefois, la vision d'ensemble de la performance de nos premiers investissements en fonds d'impact continue d'émerger et nous espérons rendre compte de celle-ci à partir de l'année prochaine.

- Tout comme l'ensemble du marché d'investissement d'impact mondial à ses débuts, nous avons constaté un rythme de déploiement plus lent que le schéma traditionnel d'investissement sur quatre à cinq ans (environ 15 à 20 % des engagements étant appelés chaque année), les 20 % restants étant conservés en réserve et déployés au cours des trois à quatre années suivantes.
- Plusieurs investissements ont généré des distributions et des réalisations partielles ; toutefois, aucun n'a achevé son cycle de vie complet ni remboursé la totalité du capital aux investisseurs dans les délais initialement prévus par les fonds. Cette situation n'est pas propre à l'investissement d'impact. Dans l'ensemble des marchés privés, la durée de vie des fonds dépasse souvent les échéanciers initiaux, les gestionnaires continuant de gérer les placements en portefeuille restants, d'en sortir et de les réaliser. Cette expérience a renforcé l'importance de mettre en équilibre le temps et les ressources nécessaires à la gestion des positions résiduelles à long terme avec leur valeur potentielle.

Nous nous sommes tournés vers nos pairs pour obtenir un point de vue plus global, ce qui nous a amenés à constater que le rapport **Dix ans après de la Fondation Inspirit** vient s'ajouter à un nombre croissant d'éléments prouvant qu'il est possible d'atteindre des objectifs financiers et d'impact grâce à 100 % d'investissement d'impact. Durant la décennie qui s'est terminée en 2025, Inspirit a dit avoir surpassé sa référence habituelle de 0,7 %, réduit les émissions de son portefeuille d'environ 80 % et fait en sorte que tous ses investissements aillent de pair avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Les fondations Heron et Nathan Cummings ont aussi communiqué leurs résultats et leurs apprentissages publiquement, prouvant de manière utile qu'une cible de 100 % d'impact est à la fois atteignable et financièrement crédible.

Un portefeuille d'actifs à revenu fixe canadien 100 % d'impact

Les titres à revenu fixe canadien équivalent à 7 % de notre dotation. Cette classe d'actifs joue un rôle défensif dans notre portefeuille, en assurant la préservation du capital et en limitant les pertes en cas de baisse des marchés. En tant qu'outil de gestion du risque, ces actifs agissent comme des amortisseurs pendant les périodes de baisse et contribuent à stabiliser la valeur de notre dotation en étant traditionnellement moins volatiles et en offrant des rendements plus prévisibles. Ils fournissent également à l'occasion de la liquidité pour répondre à nos besoins en matière d'opérations et de contributions. Puisque nos passifs sont en dollars canadiens, les actifs de notre portefeuille à revenu fixe sont aussi détenus dans notre devise locale.

Nous pensons que les obligations nominales peuvent avoir un impact en finançant des infrastructures publiques et communautaires (des obligations fédérales, provinciales ou autochtones financent des écoles, des universités, des centres communautaires, des hôpitaux, des logements ou des agences de transport en commun). Elles peuvent aussi faciliter la transition climatique par le biais d'obligations vertes qui financent des projets d'atténuation ou d'adaptation, par exemple l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Les normes et les certifications élaborées par la **Climate Bonds Initiative** agissent comme des garde-fous utiles relativement à l'admissibilité des projets, à l'utilisation et à la gestion des sommes dues, et à la divulgation et à la communication des résultats, venant ainsi renforcer la crédibilité et l'intégrité des investissements.

La Fondation investit dans des marchés publics et privés, mais voit aussi d'un œil positif le rôle que peut jouer le marché obligataire pour fournir de la liquidité aux produits de dette privée à impact lorsqu'ils atteignent une certaine taille. Nous observons de plus en plus de besoins et de possibilités en ce qui concerne les obligations communautaires (voir plus bas, ainsi que le

profil d'Addenda dans notre **Revue annuelle 2025**), ainsi que les obligations venant appuyer le logement durable (voir le profil de Financement Habitation 2024 Yänonhchia' dans notre rapport d'impact de 2024) et les rénovations écoénergétiques.

L'an dernier, nous avons finalisé la création de notre portefeuille d'actifs à revenu fixe en nous concentrant sur deux gestionnaires complémentaires : la stratégie d'obligations vertes d'**Alphafixe** (qui fait partie de nos investissements depuis 2019) et la stratégie d'obligations à impact d'Addenda.

Voici quelques leçons importantes tirées de ces investissements :

- **Le marché d'impact canadien à revenu fixe est relativement jeune, mais il connaît une croissance stable.** La première obligation verte officiellement désignée au Canada date de 2014, tandis que la première obligation verte du gouvernement fédéral a été émise en 2022. Certaines personnes estiment que l'ensemble du marché obligataire canadien à impact représente environ 6 % de l'univers FTSE, mais celui-ci est en croissance : l'émission d'obligations désignées comptait pour 12 % des émissions totales au Canada en 2023¹. L'engagement est indispensable pour développer davantage le marché. Une taxonomie fonctionnelle est également nécessaire. Jusqu'à maintenant, le travail de développement a surtout visé à convaincre des entités émettrices d'aller sur le marché avec des projets sous-jacents en harmonie avec la Climate Bond Initiative. La taxonomie canadienne est quant à elle encore en cours d'élaboration².
- **Les labels, y compris les désignations vertes, sociales et durables, sont utiles, mais ne sont pas des indicateurs nécessaires ou suffisants de l'impact.** Certaines obligations qui n'ont pas de labels

1. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240307/dq240307d-fra.htm>

2. <https://www.businessfuturepathways.ca/sustainable-investment-taxonomy/>

peuvent donner lieu à des résultats mesurables d'impact net positif, même lorsque les entités émettrices ne sont pas en mesure ou choisissent de ne pas obtenir une certification ou une désignation officielle. À l'inverse, une obligation labellisée peut quand même soulever des préoccupations sur le plan de l'impact ou des facteurs ESG, surtout lorsque les activités plus vastes de l'entité émettrice ne correspondent pas aux objectifs énoncés de l'obligation.

- Nous pensons qu'une **gestion active est nécessaire pour encourager l'impact et générer de la surperformance au sein des marchés de titres à revenu fixe**¹. Cela est encore plus vrai dans notre portefeuille pour deux raisons : 1. l'engagement que nous avons pris de nous départir de nos avoirs dans les combustibles fossiles; 2. l'importance que nous accordons à l'atteinte de résultats mesurables grâce à un engagement actif (avant l'émission et durant la période de détention) et au choix des titres.

Nous avons hâte d'avoir accès à plus de données du marché canadien afin de vérifier l'existence ou non d'une « prime verte », une supposition importante de notre théorie du changement. Nous voulons surtout savoir si la forte demande pour des obligations labellisées dans le domaine de l'investissement permet aux entités émettrices d'avoir accès à du capital à plus faible coût, à savoir si les investisseurs acceptent un prix plus élevé et un rendement plus faible que des obligations comparables. Nous voulons aussi déterminer si un différentiel en matière de rendement reflète un risque financier moindre, ou s'il représente une prime que les investisseurs sont prêts à payer pour

les caractéristiques sociales ou environnementales de l'obligation. Des consultations menées récemment par le Gouvernement du Canada² suggèrent que les investisseurs sont moins enclins que par le passé à payer une « prime verte » importante à l'émission, ce qui vient renforcer le besoin de données probantes à jour et longitudinales. Nous aimerions avoir plus de données canadiennes sur ce qui suit :

- Les différentiels de rendement entre des obligations labellisées et des obligations non labellisées comparables, dans les marchés primaires et secondaires, en tenant compte de facteurs comme l'entité émettrice, la qualité de crédit, la maturité, la liquidité et la structure de l'obligation. Cela aiderait à déterminer s'il existe une « prime verte » au Canada, ainsi que son ampleur et si elle persiste au fil du temps;
- Les tendances au sein des entreprises qui émettent des émissions labellisées comparativement à celles qui émettent des titres non labellisés, en particulier chez les émetteurs générant de fortes émissions de GES, et si la croissance des émissions labellisées est liée à des résultats de décarbonation crédibles et mesurables du côté de l'entité émettrice.

Nous faisons ici une mise en garde importante : nous n'affirmons pas qu'une prime verte réduit nécessairement le risque. Il est possible en réalité que la relation de causalité aille dans l'autre sens : la perception d'un risque moindre pourrait en partie expliquer un rendement plus faible, ou la prime verte pourrait perdurer après l'ajustement face au risque. Les données devraient servir à comparer ces explications opposées.

1. Nous avons comparé le rendement de l'indice FTSE d'exclusion des combustibles fossiles par rapport à l'univers FTSE du Canada et nous avons remarqué qu'au cours des six dernières années, l'indice a légèrement sous-performé par rapport à l'univers, soit de 0,1 % en rythme annualisé.

2. <https://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2025/11/sommaire-consultations-strategie-gestion-dette-automne-2025.pdf>

Développer un écosystème canadien pour résoudre la crise du logement

Le Canada vit une crise du logement sans précédent. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) évalue qu'il va falloir 3,5 millions de maisons de plus d'ici 2030 pour rétablir l'équilibre tarifaire¹. La Fondation a joué dans le passé, et continue de jouer aujourd'hui un rôle pour lutter contre la crise du logement, par l'entremise de ses contributions philanthropiques, mais aussi de ses investissements d'impact.

Les investissements canadiens dans le logement abordable prennent de l'ampleur grâce aux fonds d'acquisition, aux obligations communautaires, aux intermédiaires de la finance sociale et aux partenariats entre des spécialistes de l'investissement et des organismes communautaires ou à but non lucratif qui fournissent des logements. Ces modèles prouvent que le logement abordable peut soutenir un investissement remboursable tout en maintenant ou en augmentant l'abordabilité. Le marché canadien demeure toutefois fragmenté. Les possibilités sont souvent très localisées, les frais de transaction sont élevés et relativement peu de véhicules d'investissement regroupent des projets au sein de portefeuilles de taille suffisante pour attirer les grands investisseurs.

Le Royaume-Uni offre une comparaison utile. Son marché le plus mature (**6 milliards de livres sterling à la fin de 2024**) inclut des fonds spécialisés et des véhicules d'investissement institutionnels qui visent souvent des rendements commerciaux tout en finançant le logement social et abordable. Cela prouve qu'il n'existe pas de conflit inhérent entre l'impact et le rendement commercial. Du capital de risque a aidé à financer des maisons qui n'auraient pas été construites autrement, en particulier alors que les organisations traditionnelles qui fournissent des logements avaient une capacité d'emprunt de plus en plus restreinte. Plus récemment, le capital d'impact et les partenariats avec des spécialistes

de l'investissement institutionnel sont devenus une source de financement de plus en plus populaire pour accroître l'offre de logements sociaux et durables (betersocietycapital.com).

L'expérience du Royaume-Uni a cependant aussi montré que la source des capitaux importe moins que la gouvernance et la structure du modèle d'investissement. Les meilleurs modèles combinent un rendement et une réelle augmentation du nombre et de la qualité des logements. Ils répartissent équitablement les risques d'opération et de développement. Ils protègent aussi l'abordabilité à long terme, en plus de garantir une responsabilité transparente vis-à-vis des fournisseurs de logements et des résidentes et résidents. Le cadre britannique permet donc d'évaluer les investissements en fonction de leur structure et de leur rendement, mais aussi de l'apport du fonds, du risque qu'il prend et de l'impact qu'il permet d'avoir (thegoodeconomy.co.uk).

Le Canada peut améliorer les conditions qui permettent la mise à l'échelle des modèles, qu'ils soient nouveaux ou déjà en place, c'est-à-dire des pipelines d'investissement, une agrégation, des organisations intermédiaires compétentes, des normes d'impact conséquentes, une allocation des risques appropriée et des mesures crédibles à long terme pour protéger l'abordabilité.

Apprentissages : Le Canada possède déjà des modèles prometteurs pour attirer des investissements dans le domaine du logement abordable. La prochaine étape consiste à créer les infrastructures, les partenariats et les antécédents nécessaires pour passer d'initiatives individuelles à un marché d'investissement plus mature, et ce, en mettant à profit l'expérience britannique tout en tenant compte du système de logement et des contextes régionaux distincts du pays.

1. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionals/housing-markets-data-and-research/housing-research/research-reports/accelerate-supply/canadas-housing-supply-shortages-a-new-framework>

Raconter l'impact par des exemples concrets

Dans cette section

- 39 Ipso Facto Impact, en partenariat avec UTILE
- 41 Le Sinew Impact Fund d'EntrepreNorth
- 43 Le Perennial Fund II de Mad Capital

Créer des logements étudiants abordables au Québec : Ipso Facto Impact, en partenariat avec UTILE

La crise du logement au Québec touche profondément les étudiantes et les étudiants, qui se retrouvent dans des marchés locatifs privés déjà sous pression près des campus collégiaux ou universitaires. Selon un sondage national mené récemment par UTILE, le fardeau locatif des étudiantes et des étudiants canadiens est plus lourd que celui de la population locative générale. En effet, les loyers étudiants moyens sont 25 % plus élevés que ceux des ménages locatifs. Le même sondage a conclu que sept personnes aux études sur dix dépensent plus de 30 % de leur revenu brut en loyer. En l'absence de logements étudiants, ces derniers et dernières occupent des unités qui pourraient autrement servir à d'autres types de locataires, ce qui vient augmenter la pression que vit la communauté dans son ensemble pour trouver des logements abordables. La Fondation McConnell a fait équipe avec UTILE et Ipso Facto pour faire la promotion d'une initiative ambitieuse visant la création de 800 logements étudiants abordables par année.

UTILE a pour mission d'aborder la question de l'abordabilité en créant et en gérant des logements étudiants à but non lucratif au Québec. Depuis 2012, leur modèle combine l'abordabilité et une conception axée sur la réalité étudiante, situant les logements près des campus, des moyens de transport et des services essentiels. Ses résidences sont conçues pour que les personnes aux études profitent d'une bon rapport

« Une collaboration est indispensable pour créer et maintenir une bonne offre de logements abordables de qualité. Le partage de l'expertise et du financement entre des gouvernements, des promoteurs, des spécialistes de l'investissement, des initiatives communautaires et des personnes motivées donne lieu à des projets d'abordabilité en constante amélioration, ainsi qu'à un marché immobilier sécuritaire. »

— Jean-Philippe Dubé, coprésident d'Ipso Facto

qualité-prix, tout en améliorant la sécurité et en aidant à alléger la pression sur les marchés locatifs environnants. La nature à but non lucratif des projets permet de mieux protéger les loyers contre les pressions du marché, ce qui aide les unités à devenir plus abordables au fil du temps.

« Nous devons convaincre les investisseurs privés d'investir dans notre secteur pour construire le nombre de logements à but non lucratif qu'il nous faut pour mettre fin de manière durable à la crise du logement. Les gouvernements n'y arriveront pas seuls. »

— Gabriel Fournier Fillion, PDG d'UTILE

Ce modèle est illustré par un exemple concret : dans la ville de Québec, la résidence Ardoise construite par UTILE héberge maintenant 243 personnes qui poursuivent leurs études universitaires, et ce, dans 205 appartements abordables à proximité de l'Université Laval. Le loyer débute à 606 \$ par mois, incluant l'eau chaude et l'internet. Ce projet montre la rapidité à laquelle les projets de logement étudiant à but non lucratif peuvent se concrétiser, puisqu'il a fallu un peu moins de deux ans pour passer de l'étape de la subvention provinciale à l'arrivée des locataires. Ce court délai améliore l'abordabilité pour les étudiantes et les étudiants, et réduit la pression sur les marchés locatifs avoisinants.

Le défi réside dans le fait que les projets comme celui de la résidence Ardoise nécessitent d'importants travaux avant même le début de la construction. Il faut trouver le terrain, prévoir la planification, obtenir les permis et préparer le site pour l'aménagement. Cette première phase est difficile pour plusieurs promoteurs à but lucratif, même lorsque la demande à long terme et les besoins communautaires sont évidents. L'absence de capitaux fiables à l'étape qui précède la construction risque de retarder ou de rendre impossible des projets de logements abordables viables.

Ipsos Facto Impact est un fonds d'investissement qui a été créé pour répondre à ce besoin de capitaux. Il combine le modèle créé par UTILE, qui repose sur la mission de l'organisme, à l'expertise immobilière institutionnelle d'Ipsos Facto et de ses partenaires financiers. Il permet ainsi à UTILE de profiter d'une plus grande sécurité et d'avoir accès à du capital pour réaliser ses projets, de la conception à la construction. De manière concrète, il aide l'organisme à concrétiser un pipeline de plus de 500 unités pour lesquelles l'étape de diligence raisonnable est déjà bien entamée. Il vient également appuyer son ambition plus vaste de créer 800 unités abordables de logement étudiant par année au Québec.

Pour la Fondation, cet investissement repose sur sa relation de longue date avec UTILE. Nous avons d'abord appuyé l'organisme comme partenaire de contribution, et ensuite, par l'entremise de capitaux patients grâce à des investissements liés aux programmes dans Fiducie FILE et la Garantie solidaire Desjardins. Il reflète

aussi notre relation avec Ipsos Facto, une plateforme immobilière québécoise dans laquelle nous avons déjà investi. Ensemble, ces partenariats forment une nouvelle façon d'aider un promoteur de logement à but non lucratif à accroître ses activités, tout en gardant l'accent sur l'abordabilité et les avantages à long terme pour la communauté.

Ce partenariat prouve que l'investissement d'impact peut aider un modèle mis en place par la communauté à passer de projets individuels à un réseau d'envergure. Pour les étudiantes et les étudiants, cela veut dire plus de logements abordables près des établissements d'enseignement. Pour les quartiers avoisinants, cela atténue la demande sur les parcs locatifs privés. Pour la Fondation, il s'agit là d'une occasion d'appuyer deux partenaires de longue date, en montrant que des modèles immobiliers à but non lucratif peuvent attirer du financement institutionnel sans perdre de vue leur vocation sociale.

Photo : UTILE & Ipsos Facto Impact



Repenser le financement des entreprises autochtones du Nord : le Sinew Impact Fund d'EntrepreNorth

Dans le Nord du Canada, des Autochtones créent des entreprises qui viennent améliorer le bien-être des communautés, la continuité culturelle, la souveraineté alimentaire, la résilience au climat et les possibilités économiques locales. Ces entreprises sont souvent bien ancrées dans le territoire, la langue, les relations et les priorités des communautés. Cependant, les systèmes de financement à leur disposition n'ont pas été conçus pour tenir compte des réalités autochtones nordiques. Des régions éloignées, des revenus saisonniers, des marchés de plus petite taille et des modèles d'affaires centrés sur la communauté font en sorte qu'il est difficile pour les entreprises de trouver du financement correspondant à leur situation.

Un écart persiste donc entre le potentiel entrepreneurial et les ressources qu'il faut pour le développer. L'entrepreneuriat autochtone est en croissance à l'échelle nationale, mais les entreprises autochtones du Nord demeurent sous-financées, puisqu'il existe peu de produits d'investissement conçus précisément pour leurs communautés, leurs valeurs, leurs calendriers ou leurs environnements opérationnels. Concrètement, cela peut vouloir dire que des entreprises affichant une bonne valeur sur le plan social, culturel ou environnemental ont de la difficulté à prospérer.

« Les entreprises avec lesquelles nous travaillons ne manquent pas d'ambition ou d'idées. Ce qui leur manque est un financement conçu pour elles. Nous nous sommes lassés d'essayer de modifier des systèmes qui n'avaient jamais été conçus en pensant aux communautés autochtones. C'est pourquoi nous avons créé quelque chose de différent. Sinew est la réponse à une nouvelle question : Et si le rendement était le bien-être de la communauté? »

— Kristin Richard, directrice générale et cofondatrice du Sinew Impact Fund

Le Sinew Impact Fund d'EntrepreNorth a été créé pour combler cet écart. Il repense le flux de capitaux vers les entreprises autochtones nordiques en combinant un investissement flexible au soutien axé sur les relations qu'EntrepreNorth a développé au fil des ans en travaillant dans le Nord du pays. Depuis 2018, l'organisation a appuyé plus de 400 entreprises autochtones au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut par le biais d'éducation financière pertinente, de mentorat et de programmes de réseautage.

Le fonds s'appuie sur cet écosystème et son nom renvoie à la fibre naturelle du tendon traditionnellement récoltée par les Autochtones du Nord auprès d'animaux comme l'orignal ou le caribou. Un seul fil est fragile, mais plusieurs fils noués ensemble sont solides. Cette notion de force en étant unis illustre le but du fonds, soit aider les entreprises autochtones à accéder à du financement, à du mentorat et à des relations afin qu'elles puissent croître à leur façon.

Sinew ne vise pas seulement à soutenir des entreprises commerciales. Il sert aussi à la souveraineté alimentaire, à la santé, au logement, à la résilience climatique, à l'atténuation de la pauvreté, à l'expression culturelle et à l'emploi local. Sheila Flaherty, une chef inuk, qui est aussi la fondatrice de sijjakkut, une entreprise alimentaire autochtone établie à Iqaluit, fait partie de l'écosystème d'EntrepreNorth. Des entreprises comme la sienne montrent comment l'entrepreneuriat nordique peut apporter une plus grande valeur à l'échelle locale, tout en renforçant la culture, la communauté et l'auto-détermination.

Sinew se veut aussi une réponse à une occasion systémique de plus grande envergure. Alors que l'on investit dans la souveraineté de l'Arctique et dans les infrastructures et le développement du Nord, les entreprises détenues par des Autochtones sont bien placées pour agir comme entrepreneurs, fournisseurs et prestataires de services si elles peuvent avoir accès au financement nécessaire pour croître. Le fonds crée cette voie d'accès, aidant à garantir que les communautés locales puissent profiter de l'activité économique découlant des grands projets.

La structure du fonds illustre un deuxième changement tout aussi important, puisqu'il est axé sur les investisseurs autochtones grâce à un remboursement prioritaire du capital et à des rendements privilégiés. Cela permet aux communautés autochtones de passer du statut de bénéficiaires du développement économique à celui d'investisseurs actifs au sein de leur économie, marquant ainsi un point de départ important par rapport à la façon dont le financement a été géré historiquement dans le Nord.

Pour la Fondation, cet investissement repose sur sa relation de longue date avec EntrepreNorth et il s'inscrit dans la sphère d'intérêt Réconciliation. Nous soutenons l'organisation depuis 2020 par le biais de contributions

visant une programmation entrepreneuriale, l'étude de fonds d'impact, des ressources pour les entreprises et des outils d'apprentissage numériques. Notre investissement dans Sinew nous permet de passer d'une contribution financière à des capitaux catalyseurs.

Le fonds permet à la réconciliation de se manifester concrètement par des moyens financiers. Il ne fait pas qu'augmenter les capitaux disponibles, il en change le flux, sur qui ils sont axés et ce qu'ils visent à soutenir. En finançant des entreprises autochtones nordiques, il contribue à renforcer les économies locales, à créer de la richesse communautaire et à améliorer l'auto-détermination grâce à des entreprises ancrées dans la culture, le lieu et le bien-être collectif.

Photo : EntrepreNorth



Financer la transition vers l'agriculture régénérative : le Perennial Fund II de Mad Capital

L'agriculture conventionnelle a mené à des gains importants sur le plan de la production alimentaire, mais souvent à un coût environnemental élevé. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, plus de 70 % des prélèvements d'eau douce dans le monde renvoient à l'agriculture, et la dégradation des sols nuit à la productivité à long terme, en plus de contribuer aux changements climatiques en raison de la disparition des réservoirs de carbone terrestres. L'agriculture régénérative est de plus en plus reconnue comme une réponse systémique à ces enjeux, puisqu'elle met l'accent sur la santé des sols, la biodiversité, la rétention des eaux et la réduction des intrants chimiques. Les agricultrices et les agriculteurs rencontrent toutefois des obstacles au moment d'adopter des pratiques régénératives : la transition demande du temps, coûte cher et s'inscrit souvent en marge des risques tolérés par les organismes de prêt conventionnels.

Mad Capital aborde directement cette lacune de financement. Le fonds propose des crédits privés personnalisés aux fermes américaines qui pratiquent, ou souhaitent pratiquer, l'agriculture régénérative. Il permet de financer des besoins opérationnels, l'acquisition de terres, l'équipement et les infrastructures. Il repose sur un modèle qui appuie les agricultrices et les agriculteurs durant la période de transition à coût élevé, avant qu'ils puissent obtenir des primes biologiques, une plus grande marge et des systèmes de production plus résilients.

Le modèle de Mad Capital conjugue une expertise sectorielle et une rigueur en matière de crédit. Son processus de souscription évalue des facteurs de crédit traditionnels, par exemple la capacité d'emprunt, les biens en garantie, l'historique de remboursement et la gestion financière, tout en tenant aussi compte de facteurs agricoles, comme le type de culture, l'accès au marché, l'état d'avancement de la transition, le besoin d'équipement spécialisé et les pratiques agricoles. Mad Capital peut ainsi évaluer des entreprises qui ne s'inscriraient pas facilement dans les cadres d'emprunt de l'agriculture conventionnelle, surtout lorsque l'économie à long terme de la ferme dépend d'une certification biologique, de pratiques régénératives ou de marchés niches.

« Ce que nous entendons dans nos premières conversations au Canada ressemble beaucoup à ce que nous avons observé aux États-Unis. Les organismes de prêt conventionnels ne comprennent pas vraiment l'agriculture biologique et les exploitations de ce genre ne s'inscrivent pas dans les modèles de souscription traditionnels des banques. La période de transition est celle où il manque le plus de soutien, et le financement des terres demeure un des problèmes les plus difficiles à régler. Il semble évident que les lacunes ne se limitent pas qu'aux États-Unis et qu'on trouve les mêmes enjeux structurels au Canada. »

— **Brandon Welch, cofondateur et PDG de Mad Capital**

Les agricultrices et les agriculteurs profitent aussi de liens avec le réseau étendu de l'organisation. Mad Agriculture, un organisme à but non lucratif, offre des services-conseils en commerce agricole, ainsi que du soutien pour développer le domaine. De son côté, Mad Markets facilite le courtage des cultures biologiques et le développement des chaînes d'approvisionnement. Cet écosystème crée une boucle de rétroaction : les agricultrices et les agriculteurs ont accès à un soutien concret et à une connaissance du marché, tandis que Mad Capital acquiert une meilleure compréhension de leurs besoins, et des conditions requises pour faciliter une transition réussie vers l'agriculture biologique régénérative.

Dans la San Luis Valley au Colorado, où les ressources en eau sont sous pression, un prêt d'exploitation de 225 000 \$ à Jones Farms Organics a permis de planter des cultures de seigle et des cultures de couverture qui réduisent l'érosion, conservent l'eau et protègent la formation aquifère de la vallée. Ce prêt a aussi développé le marché des céréales régénératives, encourageant possiblement l'adoption de ce type d'agriculture par des fermes environnantes. C'est un exemple qui illustre une tendance courante dans le

portefeuille de Mad Capital : les pratiques régénératives améliorent la résilience agricole en situation de stress climatique, mais l'obtention d'un tel bénéfice nécessite des capitaux patients et éclairés.

Pour la Fondation, l'investissement dans le Perennial Fund II de Mad Capital représente une occasion de développement de marché. Il appuie une solution climatique fondée sur la nature qui vient complimenter nos investissements historiques dans la décarbonation technologique. Il crée également une plateforme d'apprentissage pertinente pour le Canada vu la continuité entre les écosystèmes et les biorégions américaines et canadiennes.

Les fermes du pays sont confrontées à des dynamiques similaires. Alors que les chocs climatiques augmentent, les agricultrices et les agriculteurs ont besoin d'outils

axés sur l'adaptation et la résilience qui ne nuiront pas à la productivité. Des recherches menées par l'Institut canadien des politiques agroalimentaires montrent qu'une assurance peut atténuer ces risques, mais aussi que les réclamations liées au climat sont en hausse, mettant en lumière le besoin d'approches proactives pour faciliter des pratiques agricoles résilientes avant que des pertes ne surviennent. Les premiers commentaires des parties prenantes au Canada font écho à ce qui est déjà bien documenté aux États-Unis :

Cet investissement ouvre une fenêtre sur un marché financier mieux développé pour l'agriculture régénérative, ayant le potentiel d'introduire des leçons, des pratiques et des modèles financiers au pays. Il prouve l'intérêt de la Fondation d'apprendre de modèles qui ont fait leurs preuves ailleurs pour aider à propulser le changement systémique chez nous.

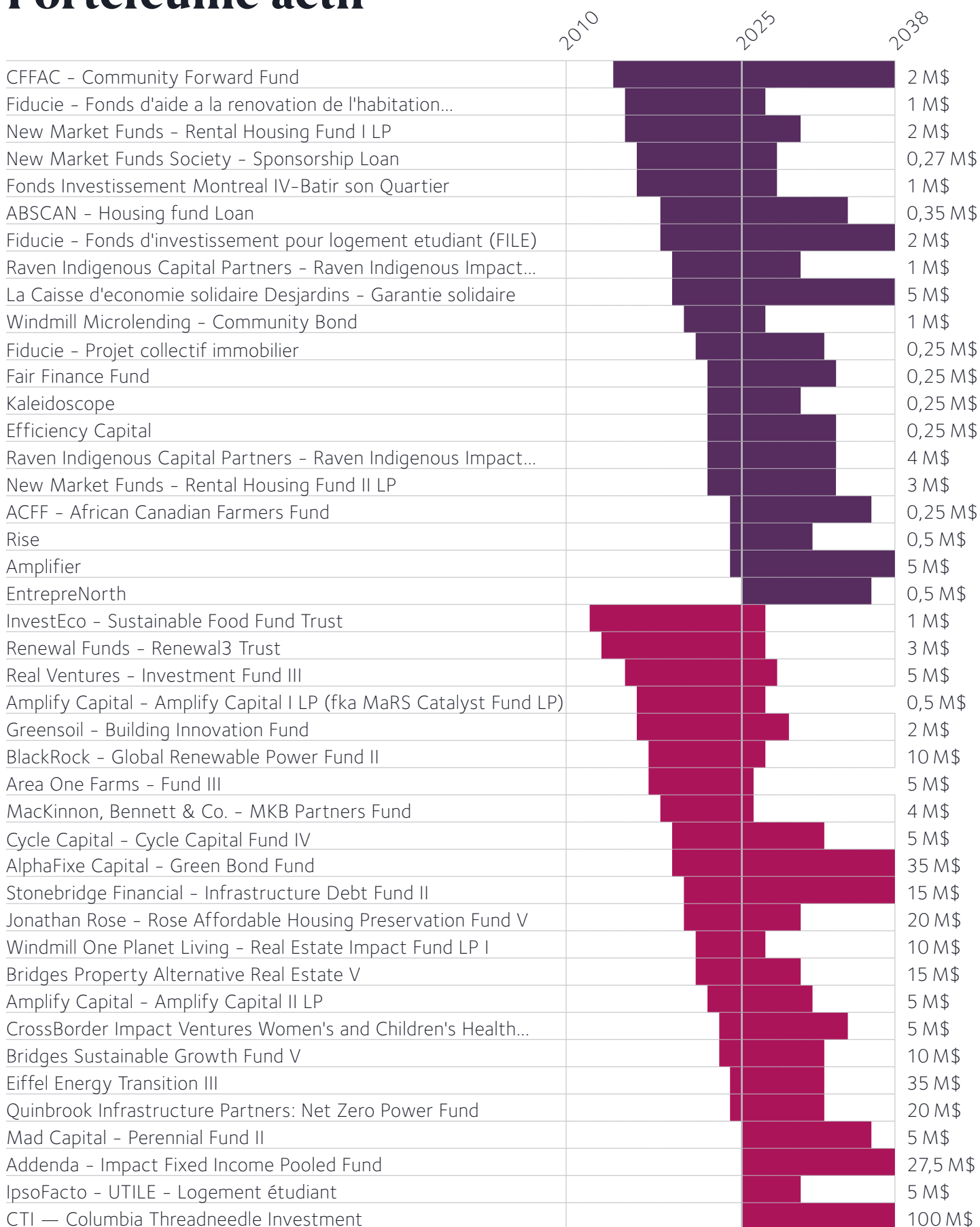


Vue d'ensemble du portefeuille

Dans cette section

- 46 Portefeuille actif
- 47 Nouveaux investissements d'impact en 2025

Portefeuille actif



Nouveaux investissements d'impact en 2025

Sustainable Outcomes Global Equity de CTI

1 2 3

Objectif(s) d'investissement

1. Faire croître l'impact à travers différents domaines et secteurs.



Solutions climatiques et résultats

sur le plan social : Investir dans entreprises cotées en bourse dont les produits et services influent sur la durabilité environnementale, la santé, l'inclusion et d'autres résultats à long terme mesurables.

Montant de l'engagement

Taille cible du mandat: 100 M\$CAN

Rendement financier ciblé

Surpasser l'indice MSCI ACWI sur des périodes continues de cinq ans, pour le montant net sans les frais

Taille du fonds

ASG de la stratégie : environ 1 milliard \$US en date du 31 décembre 2025

Classe d'actif

Actions cotées

Type d'investissement

ILM – actions cotées à impact

Calendrier d'investissement

Mandat ouvert relatif aux actions cotées

Indicateurs clés de performance au niveau du fonds

- Investissements durables : 99% du portefeuille
- Allocation environnementale : 21%;
- Allocation sociale : 78% (T4 2025)
- En 2025, 30 entreprises ont pris un engagement
- 10 jalons ont été atteints;
- les thèmes incluaient les changements climatiques, l'intendance environnementale, les normes du travail, les droits de la personne, la conduite professionnelle et la gouvernance des entreprises
- Profil carbone versus l'indice MSCI ACWI : empreinte carbone de 14,43 t CO₂ éq par M\$ investis pour les émissions de portée 1 et 2 par rapport à la référence de 39,66;
- 212,07 pour les émissions de portée 1, 2 et 3 par rapport à la référence de 485,73;
- Intensité moyenne pondérée des émissions de 87,75 t CO₂ éq par M\$ de revenus pour les émissions de portée 1 et 2 par rapport à la référence de 111,23;
- 522,09 pour les émissions de portée 1, 2 et 3 par rapport à la référence de 826,51 (T4 2025)

Description

La stratégie Sustainable Outcomes Global Equity de Columbia Threadneedle Investments (CTI) renvoie à un mandat d'investissement d'impact en actions cotées dans des entreprises qui visent des résultats sociaux ou environnementaux positifs. Elle offre une exposition aux actions cotées liquides mondiales, tout en intégrant l'étude de la durabilité, l'intentionnalité et la propriété active dans le choix des titres et le suivi du portefeuille.

Rationale

La stratégie de CTI correspond à la stratégie de 100 % d'impact de la Fondation en ajoutant un volet d'actions cotées liquides axé sur des résultats durables. CTI aide la Fondation à accroître son exposition d'impact au sein des marchés cotés et propose une plateforme qui lui permet d'en apprendre plus sur la mesure de l'impact des actions cotées.

Impact Fixed Income Pooled Fund d'Addenda Capital

1 2 3

Objectif(s) d'investissement

1. Faire croître l'impact à travers différents domaines et secteurs
2. Développer et influencer le marché



Cible d'impact de la sphère d'intérêt Climat et résilience des com-

munités : Financer au Canada les obligations d'impact et les produits à revenu fixe qui facilitent les solutions climatiques, le logement abordable, l'éducation, la santé, les infrastructures d'eau et le développement communautaire. La création d'obligations autochtones s'inscrit dans la relation plus vaste avec le gestionnaire et le motif de développement de marché.

Montant de l'engagement

27 M\$CAN

Rendement financier ciblé

50 points de base au-dessus du FTSE Canada Universe Bond Index

Taille du fonds

ASG de >750 M\$ à la fin de 2025

Classe d'actif

Revenu fixe

Type d'investissement

ILM — stratégie d'impact à revenu fixe; motif de développement de marché

Calendrier d'investissement

Liquidité quotidienne/fonds commun ouvert

Indicateurs clés de performance au niveau du fonds

Émissions de GES réduites ou évitées (données de 2024) :

5 541 923 t CO₂eq

Énergie renouvelable produite :

297 207 GWh

puissance installée d'énergie renouvelable (données de 2024) :

187 055 MW

Unités résidentielles abordables maintenues ou en construction (données de 2025) :

10 670 units

Description

L'Impact Fixed Income Pooled Fund d'Addenda est une stratégie canadienne à revenu fixe gérée activement qui investit dans des obligations et des produits connexes générant des rendements intéressants et des retombées environnementales ou sociales mesurables. Le portefeuille comprend des obligations vertes, sociales, de durabilité et à affectation spécifique de fonds dans les secteurs suivants : changements climatiques, développement communautaire, éducation, santé, bien-être, eau et économie autochtone.

Rationale

Addenda permet à la Fondation d'harmoniser son allocation d'actifs à revenu fixe avec ses objectifs d'impact et de carboneutralité, tout en soutenant la croissance du marché canadien des obligations d'impact. Cet investissement crée aussi une relation stratégique avec un gestionnaire d'actifs à revenu fixe canadien de premier plan, en plus d'exposer la Fondation à des thèmes de développement de marché, par exemple la création d'obligations autochtones et l'amélioration de la divulgation d'impact des entités émettrices.

Ipsos Facto — Ipsos Facto Impact

1 2 3

Objectif(s) d'investissement

1. Faire croître l'impact à travers différents domaines et secteurs.



Cible d'impact de la sphère d'intérêt

Logement abordable : Accélérer la construction de logements étudiants abordables au Québec en fournissant à UTILE un financement plus prévisible à l'étape qui précède la construction, et ce, par le biais d'une plateforme institutionnelle.

Indicateurs clés de performance au niveau du fonds

Environ 800 logements étudiants abordables construits chaque année grâce au financement de l'étape qui précède la construction.

800

Des loyers au moins 40 % inférieurs au taux du marché.

40% inférieurs

Déploiement de capitaux pour les projets d'UTILE, pour l'acquisition de terrains et l'étape précédant la construction.

Montant de l'engagement

5 millions \$CAN

Rendement financier ciblé

Taux de rendement brut de 13 %

Taux de rendement net de 11 %

Taille du fonds

30 millions \$CAN

Classe d'actif

Immobilier – dette privée

Type d'investissement

ILM – contribue aux solutions

Calendrier d'investissement

Terme de 4 ans + prolongement d'un an

Description

Ipsos Facto Impact est un fonds immobilier de dette privée qui sert à financer l'étape précédant la construction des projets de logements étudiants abordables mis en œuvre au Québec par l'organisme à but non lucratif UTILE. Il fournit des prêts pour l'acquisition de terrains, ainsi que du financement mezzanine pour couvrir les besoins initiaux, comme les permis, le zonage et la décontamination. UTILE peut ainsi cheminer vers le financement de la construction en gardant l'accent sur l'abordabilité et la propriété à but non lucratif.

Motif d'investissement

Cet investissement accélère la construction de logements étudiants abordables au Québec grâce à une collaboration avec des partenaires de longue date de la Fondation : UTILE, qui a reçu du soutien par le biais de contributions et d'ILP (Fiducie FILE, Desjardins Garantie Solidaire), et IpsosFacto, une plateforme immobilière dans laquelle la Fondation a déjà investi. Il permet à un promoteur de logement à but non lucratif d'accéder à du capital institutionnel et d'accroître l'ampleur d'un modèle qui a déjà fait ses preuves.

Mad Capital — Perennial Fund II

1 2 3

Objectif(s) d'investissement

1. Faire croître l'impact à travers différents domaines et secteurs.



Cible d'impact de la sphère d'intérêt

Climat et biodiversité : Faciliter la transition de l'agriculture conventionnelle vers des pratiques biologiques et régénératives améliorant la santé des sols, la rétention de l'eau, la biodiversité et la résilience au climat.

Indicateurs clés de performance au niveau du fonds

Acres en régime biologique et/ou régénératif

100 000+

Acres faisant la transition ou ayant fait la transition vers une certification biologique

25 000

Prêts octroyés à des exploitations agricoles biologiques et régénératives

80

Montant de l'engagement

5 millions \$US

Rendement financier ciblé

Taux de rendement net de 7,31 %

Taux de rendement annuel de 6 %, classe prioritaire

Taille du fonds

Cible de 50 millions \$US

Classe d'actif

Dettes privées

Type d'investissement

ILM – développement de marché

Calendrier d'investissement

Terme de 10 ans

Description

Le Perennial Fund II de Mad Capital offre du financement aux fermes ou aux ranchs américains qui adoptent, ou sont en voie d'adopter, des pratiques agricoles biologiques et régénératives. Le fonds accorde des prêts à des petites ou moyennes entreprises agricoles pour couvrir les besoins opérationnels, l'acquisition de terres, l'équipement ou les infrastructures. Les prêts varient typiquement de 250 000 \$ à 2,5 millions \$, pour un terme allant de 36 à 120 mois. La stratégie cherche à combler un manque de capital qui touche les agricultrices et les agriculteurs qui ne s'inscrivent peut-être pas dans les cadres d'emprunt conventionnels durant une période de transition à coût élevé.

Motif d'investissement

L'action de Mad Capital va de pair avec la stratégie de développement de marché de la Fondation, en appuyant un modèle de prêt spécialisé pour l'agriculture biologique et régénérative. Cet investissement met en évidence une solution climatique fondée sur la nature, aide à combler une lacune financière pour les exploitations agricoles rurales et crée une occasion d'apprentissage pouvant éclairer des approches de financement similaire au sein du jeune marché canadien de l'agriculture régénérative.

EntrepreNorth — Sinew Impact Fund

1 2 3

Objectif(s) d'investissement

2. Faire avancer la réconciliation grâce au développement économique dirigé par des Autochtones



Cible d'impact de la sphère d'intérêt

Réconciliation: Comblar la lacune en matière d'accès à du financement pour les entreprises autochtones du Nord du Canada en facilitant des capitaux patients, flexibles et culturellement pertinents venant améliorer le bien-être des communautés et la souveraineté économique.

Montant de l'engagement

Engagement initial de 500 000 \$CAN; montant approuvé allant jusqu'à 1 million \$CAN

Rendement financier ciblé

Prêt à un taux d'intérêt de 0 %/remboursement du capital

Taille du fonds

Cible de 10 millions \$

Classe d'actif

Financement mixte/crédit privé

Type d'investissement

ILP – catalyseur/développement de marché

Calendrier d'investissement

Terme de 10 ans

Indicateurs clés de performance au niveau du fonds

Capitaux déployés à des entreprises autochtones

Soutien à 45 entreprises dirigées ou détenues par des Autochtones

45

Stipulations d'impact propres aux entreprises formulées conjointement avec celles-ci

Description

Le Sinew Impact Fund d'EntrepreNorth offre des capitaux patients et flexibles à des entreprises, des coopératives, des entreprises sociales ou des projets dirigés et détenus par des Autochtones dans le Nord du Canada. Il repose sur une structure de financement mixte et propose du crédit privé, du financement fondé sur les revenus, une dette immobilière ou une prise de participation sélective. Le financement varie approximativement de 50 000 \$ à 1 million \$. La stratégie consiste à combler la lacune en matière d'accès à du financement pour les entreprises autochtones du Nord du Canada en jumelant le financement à une offre de mentorat, de développement commercial et de soutien de l'écosystème culturellement pertinente.

Motif d'investissement

Le fonds Sinew va de pair avec la sphère d'intérêt Réconciliation de la Fondation, puisqu'il facilite le développement économique autochtone et la croissance d'un marché financier sous-desservi dans le Nord du Canada. Cet investissement découle d'une relation de longue date avec EntrepreNorth, fournit des capitaux flexibles et capables d'agir comme catalyseur à un ou une gestionnaire de fonds autochtone lançant son premier fonds, et met de l'avant un modèle axé sur les spécialistes de l'investissement et les entreprises autochtones, et le bien-être des communautés.

African Canadian Farmers Fund d'Inclusive Prosperity

1 2 **3**

Objectif(s) d'investissement

3. Renforcer les capacités du secteur communautaire grâce à de nouveaux moyens de financement



Cible d'impact de la sphère d'intérêt Communautés et souveraineté alimentaire :

Augmenter l'accès aux terres agricoles et à la propriété, et faciliter l'acquisition de capital pour les agricultrices et les agriculteurs afro-canadiens à l'aide d'un modèle de location avec option d'achat.

Indicateurs clés de performance au niveau du fonds

Nombre d'agricultrices et d'agriculteurs afro-canadiens soutenus durant le projet pilote

Pourcentage moyen de propriétés détenues après 10 ans

Montant de l'engagement

ILP sous forme de prêt de 250 000 \$CAN

Rendement financier ciblé

Prêt à un taux d'intérêt de 0 %/remboursement du capital

Taille du fonds

Taux d'intérêt annuel de 0 %

Classe d'actif

ILP/prêt Communautaire/accès à des terres agricoles

Type d'investissement

ILP — financement mixte/projet pilote de changement systémique

Calendrier d'investissement

10 ans

Description

L'African Canadian Farmers Fund (ACFF) est un projet national de location avec option d'achat de terres agricoles mis sur pied par Inclusive Prosperity dans le but d'aborder les barrières systémiques à la propriété qui touchent les agricultrices et les agriculteurs de descendance africaine au Canada. Durant la phase pilote, le fonds vise à acquérir des terres agricoles appropriées et à les louer à des personnes choisies afin qu'elles puissent accumuler du capital au fil du temps et éventuellement acheter la ferme par le biais de moyens de financement traditionnels.

Rationale

L'ACFF représente la première occasion de financement mixte de la Fondation dans la sphère d'intérêt Communautés. Il vient appuyer une approche de changement systémique pour l'accès à la terre, la souveraineté alimentaire et la richesse intergénérationnelle. Cet ILP se sert de capitaux patients pour tester un modèle qui pourrait éventuellement être déployé à l'échelle nationale afin de soutenir un plus grand nombre d'agricultrices et d'agriculteurs de descendance africaine au Canada.

Annexe

Dans cette section

- 53 Correspondance de nos pratiques avec les OPIM
- 54 Indice – Normes pour rendre compte de la performance en matière d’impact
- 55 Méthodologie de carboneutralité
- 58 Glossaire
- 61 Outil de mesure de l’impact de la Fondation McConnell

Correspondance de nos pratiques avec les Operating Principles for Impact Management (OPIM)

Élaborés par la Société financière internationale, les neuf principes opérationnels de la gestion de l'impact (*Operating Principles for Impact Management*) servent de référence pour intégrer l'impact dans le cycle de vie complet d'un investissement.

Principe OPIM	La Fondation McConnell
1 Définir les objectifs stratégiques d'impact	• ICP d'impact annuels avec des cibles pour 2030 • Théorie du changement • Cibles de la NZAOA • Engagement d'avoir un portefeuille à 100 % d'impact d'ici 2028 • Clauses d'impact incluses dans notre Énoncé des politiques et des procédures d'investissement
2 Gérer l'impact à l'échelle du portefeuille	• Suivi d'ICP agrégés à l'échelle du portefeuille • Matrice d'intégration impact-rendement financier • Examen de la combinaison d'actifs sous l'angle de l'impact • Cibles de la NZAOA
3 Contribution des gestionnaires à l'impact	• Cadre de contribution en tant qu'investisseur • Financement souple ou catalyseur grâce aux ILP • Développement de l'écosystème canadien
4 Évaluer systématiquement l'impact de chaque investissement	• Outil d'évaluation de l'impact (cadre de gestion de l'impact – IMP) • Cote d'impact à deux niveaux : gestionnaire de fonds et bénéficiaire • Modalités d'impact intégré dans les notes d'investissement et la diligence raisonnable
5 Analyser, aborder, surveiller et gérer les impacts négatifs possibles de chaque investissement	• Diligence raisonnable détaillée en matière d'ESG • Politique d'exclusion et de désinvestissement • Considérations relatives à une transition juste, à l'ÉDI, et à la notion de « ne pas causer de préjudice important »
6 Suivre les progrès en matière d'impact par rapport aux cibles et réagir adéquatement	• Communication annuelle des ICP par rapport à la trajectoire de 2030 • Revue annuelle des cotes d'impact • Cibles d'engagement de la NZAOA • Analyse annuelle des émissions financées et de l'attribution
7 Réaliser des sorties en tenant compte de l'incidence sur l'impact soutenu	• Évaluation de la continuité de l'impact à la sortie au moment de la diligence raisonnable • Dimension temporelle dans l'outil de cotes d'impact • Catégories d'évolution des PRI
8 Améliorer continuellement les processus	• Rencontres semi-annuelles du comité consultatif sur l'impact • Partie sur les « apprentissages en matière d'impact » dans le rapport d'impact annuel • Perfectionnement annuel des outils de mesure et de gestion de l'impact
9 Divulguer publiquement et vérifier régulièrement de façon indépendante la conformité aux principes de la gestion de l'impact	• Rapport d'impact annuel, rapport de transparence PRI et communication dans le cadre de la NZAOA • Vérification indépendante par le biais de BlueMark/EIB (2024 – Platine; 100 % pour le pilier de la transparence) • Publication de la méthodologie se rapportant aux émissions financées (PCAF) • Déclaration de conformité aux OPIM

Indice – Normes pour rendre compte de la performance en matière d’impact

Le présent rapport d’impact a été préparé en se fiant à l’orientation fournie par les normes pour rendre compte de la performance en matière d’impact (qui sont disponibles en anglais seulement sous le nom **Impact Performance Reporting Norms**).

Ces normes (version1, 2024) fixent des attentes communes pour communiquer des résultats d’impact. À titre de membre fondatrice ayant adopté ces normes,

la Fondation inclut le tableau ci-dessous dans son rapport d’impact 2025 à des fins de transparence, et pour en faciliter la lecture.

Si vous souhaitez suivre les normes pour rendre compte de votre performance d’impact, vous trouverez sur le site d’Impact Frontiers des suggestions de contenu pour chaque sujet sous la rubrique **What to report**, ainsi que des principes directeurs sous **Guiding Principles**. Veuillez noter que l’information n’est disponible qu’en anglais.

Sujet	Emplacement dans le rapport (section/sous-section) et/ou explication(s)
1.1 Entité de communication et période*	Sommaire
1.2 Thèse d’impact*	Portrait actuel de la stratégie d’impact / Thèse d’investissement d’impact
2.1 Processus, normes et cadres de gestion de l’impact *	Performance d’impact / Investir dans une optique d’équité sociale/Correspondance de nos pratiques avec les OPIM
2.2 Engagement des parties prenantes et analyse de la signification des impacts*	Portrait actuel en matière de carboneutralité /Émissions financées de 2025 Performance d’impact Apprentissages dans le domaine de l’impact
2.3 Utilisation des données*	Performance d’impact/Investir dans une optique d’équité sociale/Correspondance de nos pratiques avec les OPIM
3.1 Commentaires de la direction	Sommaire Portrait actuel de la stratégie d’impact Performance d’impact Apprentissages dans le domaine de l’impact
3.2 Performance d’impact	Performance d’impact
3.3 Impacts négatifs ou imprévus	Performance d’impact / Principaux risques en matière d’impact
4.1 Gouvernance d’impact*	Portrait actuel de la stratégie d’impact / Créer un continuum d’impact, des programmes aux investissements
4.2 Diversité, équité et inclusion*	Performance d’impact / Investir dans une optique d’équité sociale
4.3 Gouvernance des sociétés mères ou de portefeuille (si pertinent)*	S. O.
5 Études de cas	Apprentissages dans le domaine de l’impact Histoires d’impact
6 Examen indépendant (si pertinent)	S. O.

*Contenu d’Evergreen

Méthodologie de carboneutralité

Comme nous tenons à faire preuve de transparence (principe 3 des [normes des Nations Unies pour les entités non étatiques](#)), nous présentons ci-dessous la méthodologie et les suppositions que nous avons utilisées pour comptabiliser nos émissions financées. Ce faisant, nous espérons inciter d'autres propriétaires et gestionnaires d'actifs à divulguer leurs données.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires en nous écrivant à info@mcconnellfoundation.ca.

Nous avons eu recours à la 2e édition de la norme de l'organisation Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) qui a été publiée en décembre 2022, soit la [Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry](#), pour calculer nos émissions financées en date du 31 décembre 2020, du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2024. Nous avons également utilisé [la version mise à jour](#) de la norme en décembre 2025. Nous avons eu recours à des bases de données précises pour notre portefeuille coté et les données signalées par nos gestionnaires de fonds relativement aux actifs privés, lorsque possible. Dans les cas où des données directes n'étaient pas disponibles, nous avons jumelé chaque participation dans notre portefeuille à un secteur GICS afin de nous servir de l'indicateur moyen de ce secteur en t CO₂ éq./M\$ de revenus dans le logiciel [Zfolio](#). Voici la méthodologie que nous avons utilisée pour les domaines qui n'étaient pas couverts par la norme PCAF, ou lorsque celle-ci n'était pas claire :

Liquidités : Les liquidités n'étant pas couvertes par la norme, nous les avons exclues de nos émissions financées. Par conséquent, le taux de couverture de nos actifs sous gestion (ASG) est inférieur à 100 %.

Actifs immobiliers et matériels : Les terres agricoles ne sont pas non plus couvertes par la norme et nous les avons approximées par leur secteur GICS équivalent. Les biens immobiliers constitués de terrains nus (sans bâtiment) ont été exclus de notre couverture et nous avons supposé qu'ils étaient carboneutres. Nous avons traité les aménagements immobiliers comme des prêts, même s'ils sont optionnels dans la norme et qu'aucune méthode n'est recommandée.

Nous avons ensuite estimé les émissions à l'aide du facteur GICS relatif aux aménagements immobiliers. Nos gestionnaires de fonds immobiliers nous fournissent parfois la superficie de location nette au lieu de la superficie en pieds carrés du bâtiment. Le cas échéant, nous avons utilisé l'aire de location nette comme indicateur de la taille du bâtiment, même si cela pouvait sous-estimer légèrement les émissions.

Dettes sous-souveraines : Pour nous conformer à la mise à jour de la norme publiée en 2025, nous avons traité les titres de créance provinciaux, étatiques, municipaux ou autres émis par des entités sous-souveraines comme une catégorie d'actifs distincte au lieu de les inclure dans le calcul des dettes souveraines. Lorsque possible, nous calculons les émissions financées en nous servant des données relatives aux émissions de portée 1 propres à l'emprunteur, et nous signalons les émissions de portée 2 et de portée 3 lorsque la qualité des données le permet.

Obligations vertes et introduction aux instruments à affectation spécifique des fonds : Les obligations vertes continuent d'être attribuées à l'entité émettrice conformément aux exigences de la norme PCAF. Les émissions financées peuvent également être calculées à l'aide de la méthodologie relative à l'affectation spécifique des fonds présentée en 2025 par PCAF. Celle-ci adopte une approche qui consiste à suivre les flux financiers et à établir un lien entre les émissions et les actifs financés plutôt qu'uniquement avec l'entité émettrice.

Engagements de prêts non tirés : Des versions antérieures de la norme PCAF impliquaient généralement de calculer les émissions financées uniquement pour les capitaux qui avaient été déployés. La mise à jour de 2025 a introduit une méthodologie optionnelle pour rendre compte des émissions se rapportant à des engagements de prêts non tirés, reflétant ainsi l'éventuelle exposition possible découlant de lignes de crédit accordées mais non tirées. Il se peut que la Fondation divulgue ces expositions séparément des émissions financées des capitaux déployés lorsque cela est significatif et pertinent.

Les émissions financées de la Fondation ont chuté de 53 % entre 2020 et 2025, ce qui surpasse considérablement notre cible de réduction intermédiaire de 36 % d’ici 2025. L’intensité des émissions de notre portefeuille a aussi diminué de plus de 50 %, illustrant une nette amélioration de son profil climatique global.

ont continué à contribuer à la réduction des émissions, bien leur contribution soit moindre qu’en 2024. Cette tendance suggère que les progrès à venir dépendront non seulement des décisions d’allocation, mais aussi de la capacité des entités émettrices à continuer de réduire leurs émissions au fil du temps.

L’analyse d’attribution montre que ces réductions sont principalement dues à la transformation continue de notre portefeuille et à la réaffectation de capitaux vers des stratégies à plus faible teneur en carbone, par exemple le remplacement de plusieurs mandats existants à intensité relativement élevée. Nous avons aussi remarqué que les entreprises sous-jacentes du portefeuille

En allant de l’avant, nous allons continuer de surveiller de près les changements dans l’intensité des émissions des entreprises sous-jacentes afin d’évaluer l’apport de notre portefeuille à la réduction des émissions dans l’économie réelle, ainsi que son adéquation aux objectifs de carboneutralité à long terme de la Fondation.

Critère	Avant (norme PCAF de 2022)	Mise à jour 2025 de la norme PCAF	Impact
Dettes sous-souveraines	Les obligations provinciales ou municipales étaient traitées comme des dettes souveraines.	Introduction d’une méthodologie précise pour les gouvernements provinciaux, régionaux ou municipaux. Les émissions sont attribuées selon la part de la dette en cours détenue par l’investisseur.	Rend la méthodologie plus précise, mais a peu de chance d’avoir une incidence matérielle sur le total des émissions financées.
Obligations vertes/ Affectation spécifique des fonds	Les obligations vertes étaient traitées comme des obligations conventionnelles et attribuées aux émissions globales de l’entité émettrice.	Nouvelle méthodologie qui permet aux émissions d’être attribuées aux actifs ou aux projets financés sous-jacents lorsque l’on possède suffisamment de données d’allocation.	Peut réduire les émissions attribuées de certaines obligations vertes et mieux refléter les investissements liés à la transition.
Titrisation et produits structurés	Aucune méthodologie propre	Nouvelle méthodologie couvrant la titrisation et les produits structurés.	Pertinence restreinte, à moins que l’exposition du portefeuille à ces instruments soit considérable.
Engagements de prêts non tirés	Seuls les capitaux déployés étaient inclus dans le calcul des émissions financées.	Méthodologie optionnelle pour divulguer les émissions se rapportant à des lignes de crédit accordées mais non tirées.	Principalement pertinente pour les banques, les prêteurs directs et les fonds de dette privée. L’impact prévu sur le portefeuille de la Fondation est limité.

Critère	Avant (norme PCAF de 2022)	Mise à jour 2025 de la norme PCAF	Impact
Analyse des variations annuelles	Pas précisément recommandée	Nouvelle recommandation pour expliquer les variations annuelles dans les émissions financées.	(Plus grande transparence) – Aide à distinguer les conséquences pour le portefeuille et les réductions réelles
Mesure d'intensité des émissions ajustée en fonction de l'inflation	Pas abordée	Nouvelle recommandation pour modifier les facteurs d'intensité économique en fonction de l'inflation, s'il y a lieu	Aide à mieux comparer les mesures d'intensité des émissions au fil du temps.
Émissions financées évitées (EFE)	Aucune méthodologie normalisée	Nouvelle ligne directrice pour mesurer et signaler les émissions évitées grâce aux investissements.	Particulièrement pertinente pour les investissements dans le domaine du climat, de la transition et de l'impact.
Réductions d'émissions attendues (REA)	Pas disponible	Nouvelle mesure tournée vers l'avenir pour estimer les réductions éventuelles liées à des activités financées.	Peut aider à illustrer l'impact futur prévu sur le climat.
Émissions évitées attendues (EEA)	Pas disponible	Nouvelle mesure tournée vers l'avenir pour estimer les émissions évitées à l'avenir grâce aux solutions climatiques.	Pertinente pour les investissements dans les technologies propres et les solutions climatiques.
Qualité des données et de la divulgation	Accent surtout sur la divulgation historique des émissions financées	Plus grand accent sur la transparence, la qualité des données et des mesures supplémentaires tournées vers l'avenir	Meilleure adéquation avec les nouvelles attentes des investisseurs et les publications en lien avec la norme IFRS S2.

Glossaire

Nous aimerions fournir notre définition de quelques mots clés utilisés dans le rapport et dans les profils d'investissement afin de rendre le rapport accessible au plus grand nombre.

Mots clés se rapportant à l'investissement d'impact

Une **classe d'actifs** est une catégorie d'instruments financiers qui possèdent une structure financière semblable et un comportement similaire sur le marché. La Fondation investit dans plusieurs classes d'actifs et détient des investissements d'impact notamment sous forme de dette privée, d'actions et de capital de risque.

Le **montant de l'engagement** est le montant en capital que la Fondation a accepté de fournir au partenaire.

Les **sorties réussies** sont des sorties qui ont entraîné le rendement financier attendu tout en atteignant les résultats prévus sur le plan de l'impact. Par exemple, pour des investissements dans des fonds de capital de risque, une sortie réussie montrerait la croissance de l'ampleur ou de la durée de l'impact entre le moment de l'investissement et la sortie.

Le **Rendement financier ciblé** renvoie à l'attente de la Fondation en ce qui concerne le rendement financier de ses investissements. Le rendement espéré à l'échelle du portefeuille est de 6,5 % net de frais à long terme, ce qui devrait couvrir les coûts opérationnels et de bienfaisance.

Le **financement souple** est une catégorie du rendement espéré de la Fondation. Les investissements désignés comme du financement souple peuvent produire un rendement financier allant de pair avec les taux du marché ajustés en fonction des risques, ou présenter certains éléments concessionnels.

Les **investissements liés à la mission (ILM)** sont des investissements financiers qui sont faits dans des fonds à but lucratif ou non dans le but d'atteindre les objectifs liés à la mission de la Fondation. Ils obtiennent habituellement un rendement équivalent au taux du marché. Nous distinguons entre deux types d'ILM : les ILM de première qualité (Institutional MRIs) et les ILM de développement de marché.

Les **ILM de première qualité** présentent les caractéristiques suivantes :

- du succès sur le plan du rendement financier;
- une équipe expérimentée qui possède un savoir approfondi;
- un processus d'investissement clair, reproductible et prouvé;
- l'intérêt d'acteurs financiers institutionnels (fonds de pension, dotations, etc.);
- une taille considérable.

Les **ILM de développement de marché** présentent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- un accent sur la création d'un nouvel intermédiaire, instrument financier, thèse d'investissement ou portée d'intervention;
- un rôle dans le développement du marché et pour attirer une plus grande mise en commun de capitaux;
- la participation de la Fondation peut être vue comme un catalyseur.

Les **investissements liés au programme (ILP)**

sont des investissements qui sont faits dans des organisations sans but lucratif ou des fonds d'impact en vue d'atteindre les objectifs des programmes de la Fondation et d'obtenir un rendement financier, en tolérant un rendement inférieur au taux du marché. Nous distinguons entre deux types d'ILP : les garanties d'emprunt et les ILP conventionnels.

Les **garanties d'emprunt** présentent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- En plus des frais qui peuvent être facturés, les engagements pris sous forme de garanties demeurent productifs par rapport au rendement financier de la dotation.

Les **ILP conventionnels** présentent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- un accent sur la création d'un nouvel intermédiaire, instrument financier, thèse d'investissement ou portée d'intervention;
- un rôle dans le développement du marché et pour attirer une plus grande mise en commun de capitaux;
- la participation de la Fondation peut être vue comme un catalyseur.

Mots clés se rapportant à la carboneutralité

Émissions de portée 1 : Il s'agit des émissions de GES directes provenant de sources contrôlées ou détenues par une organisation (p. ex. les émissions de la combustion de combustibles dans les fournaies, les chaudières ou les véhicules).

Émissions de portée 2 : Ce sont les émissions de GES indirectes provenant de l'électricité, du chauffage, de la climatisation ou de la vapeur qu'une organisation achète.

Émissions de portée 3 : Le résultat des activités d'actifs n'étant pas contrôlés ou détenus par l'organisation qui signale les émissions, mais sur lesquels elle influe indirectement dans sa chaîne de valeur. La chaîne de valeur d'une organisation inclut ses activités en aval et en amont.

Émissions financées : Il s'agit des émissions indirectes attribuables aux activités de financement des institutions financières, par exemple les prêts ou les investissements. Ces activités permettent de fournir des capitaux ou du financement à une organisation qui émet des émissions de GES. Elles font partie des émissions de portée 3 des institutions financières.

Référence : La situation ou la valeur de référence par rapport à laquelle une organisation mesure le changement dans ses émissions de GES. Pour la Fondation, cette référence est l'exercice financier de 2020.

Couverture : La proportion d'actifs sous gestion couverts par la méthodologie.

Cote de qualité des données : Le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) utilise une échelle de qualité des données sur cinq qui permet aux organisations de signaler une cote de qualité de 1 à 5 relativement aux données sur leurs émissions de carbone. Une cote de 1 indique la meilleure qualité et signifie que le calcul des émissions de l'entité émettrice a été vérifié par un auditeur externe. Une cote de 5 indique la qualité la plus faible et signifie que l'estimation des émissions de l'entité émettrice repose sur des références ou des normes régionales ou sectorielles.

Cote du PCAF	Type de données requises
1	Émissions détaillées calculées en fonction du Protocole des GES et vérifiées par une tierce partie.
2	Émissions détaillées calculées en fonction du Protocole des GES n'ayant pas été vérifiées par une tierce partie.
3	Données reposant sur la production, par exemple les tonnes d'acier produites.
4	Données économiques, comme les revenus, la valeur de l'organisation et les montants prêtés ou investis.
5	Données économiques, par exemple les montants prêtés ou investis.

État final de la carboneutralité : Réduction des émissions de gaz à effet de serre à un niveau où la petite quantité d'émissions restantes est réabsorbée et stockée durablement par la nature ou d'autres mesures d'élimination du dioxyde de carbone, ne laissant ainsi aucune émission dans l'atmosphère.

Intensité des émissions : La quantité d'émissions de GES (en t CO₂ éq.) émise par unité d'activité ou d'extrant économique. Pour les émissions financées de la Fondation, l'intensité est habituellement calculée par million de dollars canadiens investi.

Analyse d'attribution : L'analyse des facteurs qui influent sur les changements dans les émissions financées au fil du temps, notamment :

- Les décisions des propriétaires d'actifs : les changements dans les émissions attribuables à la réaffectation de fonds entre des gestionnaires de fonds externes.
- Les décisions des gestionnaires de portefeuille : les changements dans les émissions attribuables à la réaffectation de fonds entre des organisations du même fonds.
- Les décisions des organisations : les changements dans les émissions attribuables à une modification des émissions par \$ de revenus d'une organisation (ou une autre mesure).
- La taille du fonds : les changements dans les émissions attribuables à une modification de la valeur du fonds (entrées ou sorties de fonds).
- L'efficacité financière de l'organisation : les changements dans les émissions attribuables à une modification du ratio revenus-valeur de l'organisation.
- La méthode d'estimation : les changements dans les émissions attribuables à l'utilisation d'une nouvelle méthode pour calculer les émissions.

Science-Based Targets initiative (SBTi) : Une organisation d'action climatique qui permet aux entreprises et aux institutions financières de partout au monde de jouer leur rôle dans la lutte aux changements climatiques en créant des normes, des outils et des lignes directrices qui les aident à fixer des cibles de réduction en accord avec ce qui est nécessaire pour limiter le réchauffement climatique et atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050.

Flux financiers conformes à la carboneutralité :

Tous les flux financiers qui sont liés à une entité ou à une activité ayant atteint un niveau de rendement conséquent avec une économie carboneutre, ce niveau ayant été défini à l'aide de mesures précises à l'échelle de l'entité ou de l'activité.

Transition juste : Un concept défini par le groupe de travail sur l'impact du G7 qui cerne trois éléments cruciaux pour une transition juste :

- Encourager l'action environnementale et climatique, par exemple l'atténuation, la réduction et l'élimination des émissions de gaz à effet de serre.
- Améliorer l'équité et la distribution socio-économiques, par exemple grâce à des occasions inclusives pour des emplois décents.
- Amplifier la voix des communautés, notamment en invitant les communautés touchées qui sont souvent exclues ou marginalisées à participer et à prendre part au dialogue.

Partnership for Carbon Accounting Financials

(PCAF) : Une initiative de l'industrie financière qui a été mise sur pied en 2015 dans le but d'aider les institutions financières à évaluer et à divulguer les émissions de GES produites par leurs prêts ou leurs investissements grâce à la comptabilisation des GES.

Trajectoire de 1,5 °C : Une trajectoire relative aux émissions de GES qui fournit environ une chance sur deux ou deux chances sur trois, selon les connaissances climatiques actuelles, de maintenir le réchauffement mondial sous le seuil de 1,5 °C, ou de revenir à un seuil de 1,5 °C aux alentours de 2100 après un dépassement.

Outil de mesure de l'impact de la Fondation McConnell

Nom du fonds : _____

Horizon temporel : _____

Thèse d'impact : _____

Dimension de l'impact		Messages-guides	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier	Quoi	Résultats : Quels sont les résultats positifs que nous tentons d'atteindre ou d'influencer au niveau de l'intermédiaire financier grâce à notre investissement? Et en quoi ces résultats sont-ils pertinents pour leur activité/stratégie?	1-3 : Augmentation des capitaux orientés vers un impact social ou environnemental positif. 4-6 : Attrait de nouveaux investisseurs ou d'une combinaison différenciée de capitaux dans le domaine de l'investissement d'impact. 7-10 : Approche de gestion de l'impact parmi les meilleures du marché/influence directe sur les meilleures pratiques de gestion de l'impact.		5%
	Qui	Cible : Toutes choses égales, nous préférons des investissements qui : 1) créent de nouveaux mécanismes de financement pour les organismes de bienfaisance ou à but non lucratif; ou 2) orientent des capitaux vers des intermédiaires financiers ou des gestionnaires d'actifs dignes d'équité qui sont confrontés à d'importantes barrières systémiques à la justice économique et sociale. Ces barrières peuvent être de nature comportementale, historique, sociale ou économique, et reposer sur l'âge, l'ethnicité, l'incapacité, le statut économique, le genre, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle ou l'identité transgenre.	1-3 : Capitaux orientés vers une combinaison d'entreprises, de produits ou d'investissements privés d'impact ou non – la majorité de l'argent devant viser un impact. 4-6 : Capitaux investis à 100 % dans des entreprises, produits ou investissements d'impact, ou dans un mélange à but lucratif et non lucratif. Des facteurs de DÉI et d'équité raciale sont au coeur de la stratégie. 7-10 : Capitaux investis dans des organismes de bienfaisance, des entreprises sociales ou des organisations à but non lucratif qui profitent à des groupes dignes d'équité qui n'auraient autrement pas accès à des sources de capitaux semblables.		5%

* La mesure de l'impact est la somme pondérée d'un ensemble d'indicateurs applicables à plusieurs dimensions de l'impact, comme le nombre de personnes touchées, la mesure dans laquelle ces personnes sont désavantagées, et à quel point chaque personne est concernée. La pondération tient compte de deux facteurs :

- l'importance des impacts pour les parties prenantes touchées;
- les impacts prioritaires pour les investisseurs.

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier	Ampleur : Toutes choses égales, nous préférons des investissements qui transforment les comportements philanthropiques, corporatifs ou institutionnels en les orientant vers des occasions d'investissement d'impact, développant ainsi ce marché au Canada.	1-3 : Investisseurs ayant de l'expérience dans le domaine de l'investissement d'impact lançant une stratégie nouvelle ou distincte. 4-6 : Nouveau mélange de capitaux philanthropiques, institutionnels ou publics dans des stratégies éprouvées qui auraient autrement été investis dans des approches ou des actifs traditionnels. 7-10 : Collaboration intersectorielle finançant de nouvelles approches ou stratégies, ou renforçant la confiance envers le marché de l'impact.		5%
	Profondeur : Toutes choses égales, nous préférons des investissements qui atteignent un impact social ou environnemental mesurable pour les groupes dignes d'équité qui sont confrontés à d'importantes barrières systémiques à la justice économique et sociale, grâce à des solutions conçues et dirigées par ces groupes. Les pratiques de DÉI, d'ESG et de carboneutralité sont utilisées comme indicateurs pour évaluer l'impact. ESG: 1. Politiques ESG, objectifs, ICP, rapports, formation et adéquation relativement aux normes L'organisation possède-t-elle des politiques ESG, des objectifs clairs, des ICP mesurables et des rapports réguliers qui rendent compte des activités de la société, et fournit-elle une formation à jour au personnel tout en s'assurant qu'elle respecte les normes internationales? 2. Intégration de l'équipe ESG dans l'équipe d'investissement Une équipe consacrée aux considérations ESG est-elle intégrée à toutes les étapes du processus d'investissement, travaille-t-elle en collaboration quotidiennement avec l'équipe d'investissement, influence-t-elle les décisions et est-elle dotée adéquatement? 3. Mesures incitatives : L'ESG dans les revues de rendement et la rémunération La performance ESG est-elle incluse dans les revues de rendement du personnel et liée à la rémunération, en fonction de mesures claires par rapport auxquelles la haute direction doit rendre des comptes et de mesures incitatives pour une amélioration continue à cet égard? 4. Discussion relative aux facteurs ESG avec les entités émettrices potentielles Les facteurs ESG font-ils l'objet de discussions durant la diligence raisonnable qui précède les investissements, les attentes sont-elles bien communiquées, un renforcement des capacités est-il proposé, des plans d'action sont-ils acceptés au besoin, et une surveillance continue est-elle réalisée?	10-9 : Hors du commun/Meilleur sur le marché ICP clairement définis en matière d' ESG/DÉI/Carboneutralité; revue trimestrielle; lien direct avec la rémunération du personnel et de la direction; vérification externe complète et respect des grandes normes (o. ex. PIR UN, SBTi); politiques mises à jour chaque année, ou plusieurs fois par année; supervision active de la stratégie ESG/ DÉI/climat par le conseil d'administration; engagement proactif et structuré avec les entités émettrices; bonne diversité mesurable au sein du personnel et de la direction; données probantes montrant l'atteinte des objectifs d'impact et une amélioration continue. 8-7 : Excellent/De pointe ICP clairement définis en matière d' ESG/DÉI/Carboneutralité; revue bi-annuelle; lien partiel avec la rémunération du personnel et de la direction ; bon respect des normes, vérifié à l'interne; politiques mises à jour chaque année ou aux deux ans; conseil d'administration au courant, mais moins actif; engagement structuré avec les entités émettrices durant la diligence raisonnable, avec un certain suivi après l'investissement; bonne diversité au sein du personnel et de la direction, avec des cibles, mais une moins grande transparence; bons progrès vers l'atteinte des objectifs d'impact. 6-5 : Bon/Nouvelle pratique Objectifs d'ESG/DÉI/Carboneutralité, mais ICP vagues ou incomplets; revue annuelle; lien non officiel aux primes, sans la prise en compte d'ICP; adéquation partielle ou limitée avec les normes; politiques en place, mais mises à jour peu fréquemment; connaissance limitée du conseil d'administration; engagement avec les entités émettrices surtout avant l'investissement; certaines mesures de base liées à la diversité (p. ex. le genre), mais aucune stratégie détaillée à cet égard; suivi inconstant des progrès. 4-3 : De base/Précoce Bonnes intentions d'ESG/DÉI/Carboneutralité, mais aucun ICP officiel; revues ad hoc peu fréquentes; aucun lien réel avec la rémunération; références générales aux normes seulement; politiques désuètes; conseil d'administration passif ou pas au courant; engagement minimal avec les entités émettrices; diversité pas nécessairement surveillée ou encouragée; aucune donnée probante convaincante de l'atteinte d'un impact. 2-1 : Faible/Non existante Aucun ICP officiel d'ESG/DÉI/Carboneutralité; aucun processus de revue; aucun lien au rendement ou à la rémunération; aucun respect des normes; aucune supervision du conseil; aucun engagement avec les entités émettrices; aucun effort ou suivi sur le plan de la diversité; aucune preuve de résultats ou de suivi d'impact.		5%

Dimension de l'impact		Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier	Combien	DÉI: 1. Politique de DÉI, sujets couverts, mesures et cibles L'organisation possède-t-elle une politique de DÉI qui couvre toute une gamme de caractéristiques et de sujets liés à la diversité (harcèlement, discrimination, violence, congé parental, rémunération équitable, dénonciation, griefs) avec des mesures et des cibles définies? 2. Mesures de DÉI en ce qui concerne le rendement et la rémunération de l'équipe de direction L'organisation intègre-t-elle des mesures de DÉI dans les revues de rendement et les mécanismes de rémunération de l'équipe de direction? 3. Formation sur la DÉI L'organisation fournit-elle régulièrement de la formation sur la DÉI à toutes les personnes qui font partie du personnel? 4. Discussion relative à la DÉI avec les entités émettrices potentielles L'organisation discute-t-elle de sujets liés à la DÉI avec les entités émettrices potentielles durant la diligence raisonnable qui précède l'investissement et le processus de surveillance continue?			5%

Dimension de l'impact		Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier	Combien	Carboneutralité : 1. L'organisation fixe-t-elle des cibles climatiques à court, moyen et long terme , et a-t-elle dans le passé atteint ses objectifs? 2. Les cibles de l'organisation couvrent-elles les émissions de GES de Portée 1, de Portée 2 et de Portée 3 ? 3. Les cibles de l'organisation reposent-elles sur la science et sont-elles vérifiées par l'entremise de la Science Based Targets Initiative (SBTi) ? 4. L'organisation possède-t-elle une stratégie de décarbonation , se sert-elle correctement des compensations carbone, se fie-t-elle aux technologies disponibles ou émergentes, et harmonise-t-elle ses dépenses en immobilisations avec les cibles climatiques? 5. Le conseil surveille -t-il et appuie-t-il clairement le plan climatique? 6. La rémunération de l'équipe de direction est-elle lié à l'atteinte des cibles liées au climat? 7. L'engagement de l'organisation envers la carboneutralité inclut-il des considérations pour une transition juste, garantissant la protection de la main-d'oeuvre et l'implication de la communauté , et dans quelle mesure a-t-elle respecté ces engagements dans le passé?			5%
		Durée : Toutes choses égales, nous préférons des gestionnaires de fonds qui investissent pour obtenir un impact positif à plus long terme, lorsqu'une perspective d'impact systémique est comprise et formulée, et que l'impact est mesuré de manière fiable et responsable.	1-3 : Durée >10 ans, impact à la sortie incertain ou mal défini. 4-6 : Impact à la sortie bien formulé (+ 10 ans) et plan de mesure, de surveillance et de rapport à plus long terme, y compris au moment de la sortie 7-10 : Impact à la sortie bien formulé (+ 10 ans) et plan de mesure, de surveillance et de rapport à plus long terme. Perspective d'impact systémique formulé et mesuré.		5%

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier Contribution de la Fondation au gestionnaire du fonds	Engagement actif : Toutes choses égales, nous préférons les gestionnaires de fonds à qui nous pouvons apporter le plus de valeur et d'additionnalité. Identification des actions d'investissement : Quelle mesure de soutien financier ou non financier avons-nous fournie à l'intermédiaire (p. ex. des capitaux catalyseurs, du renforcement des capacités, des cibles de DÉI, une implication dans la gouvernance)? Évaluation du scénario contrefactuel au niveau de l'investisseur : Qu'est-ce que l'intermédiaire aurait probablement fait en l'absence de nos capitaux ou de notre participation? Identification des changements au niveau de l'intermédiaire : Quels changements stratégiques, opérationnels ou culturels se sont-ils produits au niveau de l'intermédiaire à cause de notre soutien? Évaluation du scénario contrefactuel au niveau de l'intermédiaire : Ces changements se seraient-ils produits sans notre participation? Si la réponse est non, comment notre soutien est-il venu les débloquer, les accélérer ou les approfondir?	1-3 : L'investissement signale que l'impact est important. 4-6 : La Fondation a la possibilité de participer activement à l'impact de l'investissement. 7-10 : L'initiative n'existerait pas sans la participation de la Fondation/La Fondation a fourni des capitaux souples pour accroître l'impact.		5%
	Écosystème canadien de l'impact Développer de nouveaux marchés ou des marchés sous-approvisionnés : Toutes choses égales, nous préférons les gestionnaires de fonds qui apportent une contribution à l'écosystème canadien de l'investissement d'impact.	1-5 : S'il est international, l'investissement nous permet de transférer des apprentissages dans le marché canadien. 5-10 : L'investissement répond à un besoin non satisfait au sein du marché canadien de l'investissement d'impact.		5%

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier	Risque 1. Risque de preuve : La probabilité qu'il n'existe pas suffisamment de données de grande qualité pour savoir quel est l'impact. 2. Risque externe : La probabilité que des facteurs externes perturbent la capacité d'une entreprise à réaliser l'impact. 3. Risque de participation des parties prenantes : La probabilité que les attentes et/ou l'expérience des parties prenantes soient mal comprises ou ne soient pas prises en compte. 4. Risque d'abandon : La probabilité que l'impact positif ne perdure pas ou que l'impact négatif ne soit plus atténué. 5. Risque d'efficacité : La probabilité que l'impact aurait pu être obtenu avec moins de ressources ou à moindre coût. 6. Risque d'exécution : La probabilité que les activités ne soient pas livrées comme prévu et qu'elles ne produisent pas les résultats escomptés. 7. Risque d'alignement : La probabilité que l'impact n'est pas en phase avec le modèle d'entreprise. 8. Risque d'un impact inattendu : La probabilité qu'un impact positif significatif ou un impact négatif significatif résulte et affecte les populations concernées ou la planète. 9. Risque d'endurance : La probabilité que les activités requises ne soient pas livrées pour une période suffisante. 10. Risque d'inégalité : La probabilité que même si un groupe de personnes obtient des résultats positifs, des inégalités demeurent ou empirent entre des sous-groupes.	Cela renvoie aux 10 types de risques d'impact et voici ce dont il faut tenir compte en choisissant les risques les plus pertinents pour chaque investissement : 0 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est élevée et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas sont graves. 2 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est élevée et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas ne sont pas graves. 4 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est moyenne et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas sont graves. 6 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est moyenne et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas ne sont pas graves. 8 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est faible et les conséquences s'il ne se produit pas sont graves. 10 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est faible et les conséquences s'il ne se produit pas ne sont pas graves.		5%

Dimension de l'impact		Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'intermédiaire financier auprès des bénéficiaires finaux	Quoi	Concepts clés : Quels changements? Quels besoins? Quelle importance? Quelles données probantes? - Quels changements précis l'investissement vise-t-il pour les parties prenantes (p. ex. des améliorations en santé ou en éducation, une atténuation climatique)? - Quelles données probantes montrent que ces résultats sont significatifs et qu'ils sont prioritaires pour les parties prenantes ciblées? - Quelles références y a-t-il pour les parties prenantes avant l'intervention (point de départ)? - Quelle est l'ampleur du besoin pour ces résultats parmi la population ou l'environnement cible? - Quel est le niveau d'amélioration attendu par rapport à la référence (petit changement, changement moyen, changement transformateur)?	10–9 : Hors du commun Résultats précis et clairs ciblant des besoins hautement prioritaires; excellentes données probantes confirmant l'importance pour les parties prenantes; conditions de base bien comprises; changement d'ampleur transformative; données rigoureuses sur la portée et la signification. 8–7 : Excellent Résultats pertinents et bien définis; bonnes données probantes sur le besoin et l'importance pour les parties prenantes; conditions de base évaluées raisonnablement; le changement prévu est fort et mesurable, même s'il n'est pas transformateur. 6–5 : Bon Résultats généralement pertinents, mais moins précis; existence de données probantes sur le besoin et l'importance pour les parties prenantes; données probantes du besoin et de l'importance pour les parties prenantes partiellement comprises; le changement prévu est modéré et bénéfique, même s'il n'est pas transformateur. 4–3 : De base Résultats vagues ou pas assez précis; données probantes faibles ou anecdotiques à propos de l'importance; compréhension limitée des conditions de base ou du besoin; le changement prévu est petit ou incertain. 2–1 : Faible Résultats flous ou n'entretenant pas de lien avec les besoins des parties prenantes; aucune ou peu de données; conditions de base non définies; l'ampleur ou la pertinence du changement est discutable.		10%
	Qui	Concepts clés : Qui est concerné? Qui compte le plus? Qui est vulnérable? Qui en tire avantage ou est exclu? - Qui sont les principales parties prenantes (personnes, communautés, environnement) touchées par l'investissement? - Qui doit vivre le changement positif (populations ou groupes précis)? - Qui pourrait subir des conséquences négatives? - Qui parmi les parties prenantes est historiquement mal servies, marginalisées ou vulnérables? - Qui définit si les résultats sont importants – la voix des parties prenantes détermine-t-elle ce qui est mesuré? - Qui est inclus ou exclus dans la portée de l'impact? - Qui profite le plus de l'intervention — et les avantages sont-ils répartis équitablement?	10–9 : Hors du commun Parties prenantes clairement identifiées et désagrégées; accent sur les groupes marginalisés ou vulnérables; consultation significative auprès des parties prenantes pour déterminer les résultats; excellente optique d'équité avec une inclusion délibérée; avantages répartis équitablement et exclusions abordées. 8–7 : Excellent Parties prenantes primaires et secondaires bien identifiées; attention portée aux populations mal servies; une certaine implication des parties prenantes pour déterminer les résultats; stratégie d'inclusion raisonnable menant à une répartition plutôt équitable des avantages. 6–5 : Bon Identification générale des groupes de parties prenantes; prise en compte de base des populations vulnérables; implication limitée des parties prenantes; avantages non pleinement désagrégés, mais raisonnablement inclusifs. 4–3 : De base Définition vaste ou générique des parties prenantes; peu de données probantes sur l'inclusion des groupes marginalisés; aucune inclusion du point de vue des parties prenantes; manque de clarté à savoir qui en tire avantage ou qui est exclu. 2–1 : Faible Parties prenantes non définies ou n'allant pas de pair avec la cible; groupes vulnérables ignorés; aucune implication des parties prenantes; répartition floue ou inéquitable des avantages.		10%

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'intermédiaire financier auprès des bénéficiaires finaux	Ampleur (portée et couverture) - Combien de parties prenantes devraient vivre des résultats positifs? - Comment la portée se mesure-t-elle à l'ampleur du besoin (p. ex. est-ce que 5 %, 50 % ou 90 % de la population mal servie en profite)? - Quelles méthodologies servent à vérifier le nombre de parties prenantes ou le domaine touché (p. ex. une validation par une tierce partie, des données administratives)? - La portée augmente-t-elle année après année, et dans quelle mesures les hausses sont-elles ambitieuses?	10-9 : Hors du commun/Meilleur sur le marché L'intervention atteint une grande part bien définie de la population ciblée (p. ex. entre 80 et 100 %), et montre une possibilité de mise à l'échelle élevée. La profondeur de l'impact est transformationnelle, celui-ci améliorant considérablement des indicateurs clés (p. ex. en santé, en éducation ou en matière de revenu) pour les amener à dépasser les références du secteur. Les résultats positifs sont maintenus à long terme, et des mécanismes de résilience sont en place pour résister aux chocs externes. 8-7 : Excellent/De pointe L'intervention atteint une bonne part de la population ciblée (p. ex. entre 60 et 80 %), et montre une possibilité de mise à l'échelle claire. La profondeur de l'impact est considérable, celui-ci améliorant des indicateurs clés pour les amener à dépasser les références du secteur ou vers le respect des normes de l'industrie. Les résultats sont maintenus au fil du temps, mais il existe des risques pour l'impact à long terme (p. ex. une légère vulnérabilité aux facteurs externes).		5%
	Profondeur (ampleur du changement ou de la transformation) - Quelles mesures servent à mesurer la signification des améliorations pour les parties prenantes (p. ex. % de la hausse du revenu, % de l'amélioration des résultats en santé)? - Comment la profondeur de l'impact se compare-t-elle aux références ou aux meilleures pratiques de l'industrie? - Quelles données probantes (études, résultats pilotes, rétroaction des parties prenantes) prouvent que l'intervention crée des améliorations significatives et non marginales? - Des répercussions plus profondes touchent-elles de manière disproportionnée les groupes mal servis ou les plus vulnérables?	6-5 : Bon/Nouvelle pratique L'intervention atteint une part modérée de la population ciblée (p. ex. entre 30 et 60 %), mais le potentiel de mise à l'échelle est limité ou encore à l'étude. La profondeur de l'impact est visible, mais elle n'est pas transformationnelle, celui-ci améliorant modérément des indicateurs clés. Les résultats sont maintenus seulement à court ou moyen terme, et la résilience face aux chocs externes ou aux défis futurs n'est pas claire. 4-3 : De base/Précoce L'intervention a une portée limitée (p. ex. <30 % de la population ciblée) et la mise à l'échelle n'est pas bien définie. L'impact est peu profond, n'améliorant que marginalement des indicateurs clés. Les résultats sont de courte durée et susceptibles d'être renversés par des facteurs externes, avec une planification limitée pour une durabilité à long terme. 2-1 : Faible/Non existant L'intervention n'atteint qu'une très petite part de la population ciblée, ou ne parvient pas à bien la définir. L'impact est minime, l'amélioration des indicateurs clés étant négligeable. Les résultats ne sont pas maintenus et aucun système n'est en place pour garantir des avantages à long terme.		5%
	Durée (Longévité et résilience) - Pendant combien de temps après l'intervention les résultats positifs persistent-ils, selon des données probantes ou des résultats antérieurs? - Quels mécanismes garantissent que les avantages demeurent sans soutien continu (p. ex. renforcement des capacités; changement systémique)? - Dans quelle mesure les résultats sont-ils susceptibles d'être renversés (p. ex. à cause de chocs économiques ou de changements politiques)? - Y a-t-il des cibles précises pour assurer la pérennité de l'impact?			5%

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'intermédiaire financier auprès des bénéficiaires finaux	Engagement actif : Toutes choses égales, nous préférons les gestionnaires de fonds qui peuvent apporter le plus de valeur et d'additionnalité aux investissements ou aux sociétés dans le portefeuille. Identification des actions d'investissement : Quel capital, expertise ou influence l'intermédiaire a-t-il fourni à l'organisation (p. ex. un financement souple, une assistance technique, une orientation ESG)? Évaluation du scénario contrefactuel au niveau de l'intermédiaire : L'organisation aurait-elle reçu un soutien similaire d'une autre source ou d'un autre investisseur? Le soutien était-il unique, opportun ou catalyseur? Identification des changements dans l'organisation : Qu'est-ce que l'organisation a fait différemment à cause du soutien de l'intermédiaire (p. ex. elle a étendu l'accès ou elle a adopté des pratiques ESG)? Évaluation du scénario contrefactuel au niveau de l'organisation : Les actions de l'organisation auraient-elle quand même eu lieu, ou ont-elles été possibles ou accélérées grâce à l'intermédiaire?	10–9 : Hors du commun/Meilleur sur le marché Les actions d'investissement (financières ou non) amènent une valeur ajoutée importante, propulsant de grands changements au sein de l'organisation. Sans cet investissement, cette dernière aurait reçu beaucoup moins de soutien ou connu une croissance plus lente. 8–7 : Excellent/De pointe Les actions d'investissement apportent une additionnalité évidente, celles autres que financières jouant un rôle clé. L'organisation aurait probablement reçu un soutien autre, mais l'investissement a accéléré l'impact. 6–5 : Bon/Nouvelle pratique Les actions d'investissement apportent une additionnalité modérée, exerçant une certaine influence sur les activités de l'organisation. Cette dernière aurait probablement reçu un soutien semblable d'autres sources, mais peut-être à un rythme plus lent. 4–3 : De base/Précoce Les actions d'investissement apportent une additionnalité limitée et ne changent que minimalement les activités de l'organisation. Cette dernière aurait probablement reçu un soutien comparable d'autres investisseurs. 2–1 : Faible/Non existant Les actions d'investissement apportent une additionnalité négligeable. Les activités de l'organisation demeurent en grande partie les mêmes et celle-ci aurait probablement connu du succès sans l'investissement.		10%

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'intermédiaire financier auprès des bénéficiaires finaux	Risque 1. Risque de preuve : La probabilité qu'il n'existe pas suffisamment de données de grande qualité pour savoir quel est l'impact. 2. Risque externe : La probabilité que des facteurs externes perturbent la capacité d'une entreprise à réaliser l'impact. 3. Risque de participation des parties prenantes : La probabilité que les attentes et/ou l'expérience des parties prenantes soient mal comprises ou ne soient pas prises en compte. 4. Risque d'abandon : La probabilité que l'impact positif ne perdure pas ou que l'impact négatif ne soit plus atténué. 5. Risque d'efficacité : La probabilité que l'impact aurait pu être obtenu avec moins de ressources ou à moindre coût. 6. Risque d'exécution : La probabilité que les activités ne soient pas livrées comme prévu et qu'elles ne produisent pas les résultats escomptés. 7. Risque d'alignement : La probabilité que l'impact n'est pas en phase avec le modèle d'entreprise. 8. Risque d'un impact inattendu : La probabilité qu'un impact positif significatif ou un impact négatif significatif résulte et affecte les populations concernées ou la planète. 9. Risque d'endurance : La probabilité que les activités requises ne soient pas livrées pour une période suffisante. 10. Risque d'inégalité : La probabilité que même si un groupe de personnes obtient des résultats positifs, des inégalités demeurent ou empiront entre des sous-groupes.	Cela renvoie aux 10 types de risques d'impact et voici ce dont il faut tenir compte en choisissant les risques les plus pertinents pour chaque investissement : 0 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est élevée et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas sont graves. 2 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est élevée et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas ne sont pas graves. 4 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est moyenne et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas sont graves. 6 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est moyenne et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas ne sont pas graves. 8 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est faible et les conséquences s'il ne se produit pas sont graves. 10 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est faible et les conséquences s'il ne se produit pas ne sont pas graves.		5%
		Cote d'impact /10		100%

Fondation McConnell

2020 Robert-Bourassa #2310
Montréal (Québec) H3A 2A5
Téléphone : 514 288-2133
Télécopieur : 514 288-1479

mcconnellfoundation.ca

